

ATTENTION,
TRÈS FRAGILE

Changements climatiques

Conférence de Montréal
Lancer Kyoto 2 à Montréal

Cahier spécial H

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 270

LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2005

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Faux!

Parfums, disques, jouets, médicaments, pièces d'auto: le marché de la contrefaçon est évalué entre 20 et 30 milliards par année au Canada



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chez Lise Watier Cosmétiques, on estime que les faussaires avaient eu le temps d'écouler 20 000 copies du parfum à succès Neiges avant que la compagnie ne mette sur le coup ses enquêteurs et obtienne, l'été dernier, une injonction lui permettant de procéder à des saisies.

Il y en a encore pour croire que le phénomène se limite aux mauvaises imitations d'articles de luxe ou de disques compacts que l'on trouve dans les marchés aux puces. La fabrication et la vente de biens contrefaits a cependant connu une croissance exponentielle ces dernières années dans le monde, au point de frapper, aujourd'hui, aussi bien les médicaments que les jouets ou les pièces d'automobile, et de rapporter, chaque année, au Canada, jusqu'à 30 milliards à ses auteurs, souvent issus du crime organisé.

ÉRIC DESROSIERS

Fabricants de planchers de bois franc de l'Outaouais connaissant alors un certain succès à Hong Kong, les dirigeants de la compagnie Lauzon de Papineauville ont eu la surprise de leur vie, il y a trois ans, lorsque l'un de leurs représentants leur a rapporté une planche trouvée en Chine. «J'ai tout de suite vu que ça ne venait pas de chez nous», raconte Robert Coveney, vice-président exécutif de l'entreprise. Le bois était plus rosé et la planche n'était pas de la bonne lar-

geur. Mais quand je l'ai retournée, j'ai vu notre logo.»

«Trois pensées ont alors traversé mon esprit, poursuit-il. J'ai d'abord été fier que notre réputation soit telle que l'on veuille nous copier. Tout de suite après j'ai pensé aux parts de marché qu'on nous volait. Puis j'ai eu peur de l'impact pour notre nom qu'allait avoir la vente de ces mauvaises copies.»

Tout le monde connaît les faux sacs Vuitton, les montres Rolex à 20 \$, les chandails Adidas qui déteignent au lavage ou encore les CD de Céline Dion vendus sans livret. Mais la contrefaçon, aujourd'hui, ne s'arrête plus là. «Vous n'avez qu'à regarder autour

de vous. Tout ce que vous voyez peut être copié, et l'est, dit Martin Labrecque, enquêteur au service des enquêtes fédérales de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Montréal. Cela peut être des accessoires de luxe, des vêtements griffés, des cigarettes ou des disques compacts. Mais aussi des appareils électroniques, des pièces d'auto, des pièces d'avion, des fils électriques, des jouets d'enfant, des aliments, des cartouches d'encre, du shampoing, des batteries, des médicaments... Tout.»

En plus de se diversifier, cette pratique a pris une ampleur considérable ces derniers temps. «Ce n'est pas la plus ancienne profession du monde, mais presque, dit Douglas Gerdle, directeur du groupe Audits et enquête à l'Association canadienne de normalisation et président du Réseau anti-contrefaçon canadien. Mais depuis cinq ou dix ans, on a assisté à une croissance importante du volume et de la variété de produits touchés.»

La compagnie montréalaise Lise Watier Cosmétiques avait l'habitude de la contrefaçon. «Il s'est toujours

VOIR PAGE A 10: FAUX

Kyoto: entente Québec-Ottawa

Le gouvernement Charest obtient 328 millions pour lutter contre les gaz à effet de serre

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Après des semaines de négociations ardues, Québec et Ottawa pourront présenter lundi un front uni devant la communauté internationale qui se réunit à Montréal dans le cadre des deux conférences internationales sur les changements climatiques.

En effet, les négociateurs des deux camps sont parvenus à une entente de principe hier après-midi en couchant sur papier les termes d'une entente fédérale-provinciale dont le contenu pourrait être divulgué au cours de la fin de semaine, a appris *Le Devoir* hier d'une source fédérale très au fait du dossier.

Mais la conclusion de cette entente de dernière heure empêchera vraisemblablement Québec, l'hôte de la conférence, de divulguer avant son ouverture son propre plan de lutte contre les changements climatiques.

L'entente fédérale-provinciale convenue hier accordera finalement au Québec les crédits qu'il réclamait pour les investissements consentis dans les domaines de l'hydroélectricité et de l'éolien. L'entente de principe reconnaît aussi les efforts réalisés au cours des dernières années par le secteur industriel québécois, lequel refusait de faire les frais des concessions fédérales aux provinces de l'Ouest, auxquelles on ne demande pas d'assumer un fardeau de réductions proportionnel à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

En contrepartie, Québec aurait accepté la date butoir mentionnée dans le plan d'action fédéral pour la reconnaissance des efforts antérieurs, soit l'année 2000,



Thomas Mulcair



Stéphane Dion

VOIR PAGE A 10: KYOTO

Autres informations en page A 5

POLITIQUE

CPE: Thérberge se ravise et modifie son projet de loi

À lire en page A 3



INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 9	Monde.....	A 8
Avis publics.....	C 6	Mots croisés.....	C 9
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 6
Carrières.....	C 5	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 9	Rencontres.....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 8
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 9

ÉMEUTES EN FRANCE

La faute aux rappeurs?

Des députés accusent le rap d'inciter à la violence

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Comment expliquer les trois semaines d'émeutes dont vient de sortir la France? Il y a quelques jours, plusieurs députés avaient une réponse toute trouvée: ils ont accusé la polygamie pratiquée par les familles africaines de venir grossir indûment le nombre d'immigrants que reçoit le pays chaque année. Cette semaine,

c'est au tour des rappeurs d'être montrés du doigt et accusés d'avoir incité à l'émeute. Environ 200 députés et sénateurs ont demandé l'ouverture d'une enquête à ce sujet au ministre de la Justice, Pascal Clément. Cinq artistes sont accusés d'avoir incité à la haine. Il s'agit des rappeurs Fabe, Salif et Monsieur R, ainsi que des groupes Lunatic, 113 et Minister Amer.

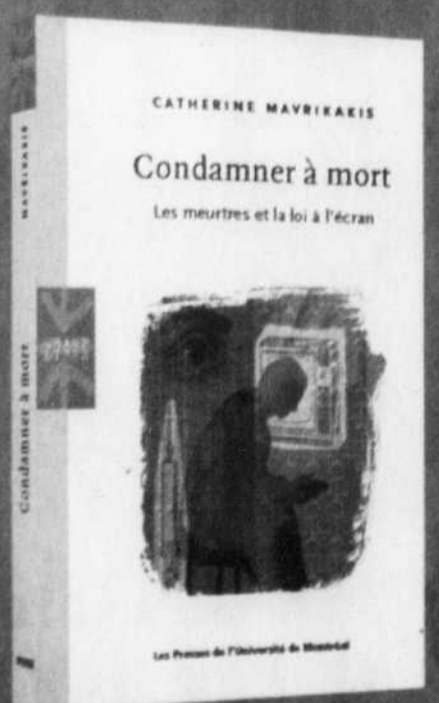
VOIR PAGE A 10: RAP



AGENCE FRANCE-PRESSE

Sébastien Gatineau, du groupe rap Lunatic, montré du doigt par des parlementaires français pour avoir incité à la violence.

Les Presses de l'Université de Montréal



CATHERINE MAVRIKAKIS

Condamner à mort

Les meurtres et la loi à l'écran

Collection Champ libre

168 PAGES • 24,95 \$

PUM

www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

• LES ACTUALITÉS •

L'aide aux pays du Tiers-Monde

Martin laisse Bono perplexé

«Il en entendra parler pendant les élections»

STEPHEN THORNE

Ottawa — L'incapacité du premier ministre Paul Martin à aider davantage les pays du Tiers-Monde laisse perplexe le chanteur Bono, surtout à la veille de nouvelles élections dans un pays où bien des citoyens voudraient qu'on augmente l'aide étrangère.

«En fait, cet homme me rend perplexe», a déclaré hier le chanteur du groupe rock U2 lors d'une conférence de presse qui avait pour but de promouvoir son projet «Make Poverty History» afin d'éliminer la pauvreté dans le monde.

«Je l'aime beaucoup sur le plan personnel, a-t-il ajouté. Je pense toutefois qu'il rate une belle occasion. C'est un dossier important aux yeux des Canadiens. Je pense que si le premier ministre laisse passer sa chance, il en entendra parler pendant les élections. J'en suis même absolument certain.»

Bono s'est dit encouragé par des sondages qui indiquent qu'une majorité de Canadiens se déclare en faveur d'une augmentation de l'aide extérieure. Il voudrait que le Canada consacre 0,7 % de son produit intérieur brut à l'aide étrangère. Il faudrait donc que le gouvernement fédéral triple son budget actuel, qui s'élève à trois milliards par année.

Le chanteur irlandais a aussi demandé au Canada d'effacer la dette de pays pauvres et de militer en faveur du commerce équitable dans un monde où un

milliard de personnes gagnent moins de 1 \$ par jour. Selon Bono, le Canada pourrait facilement accroître son aide aux pays du Tiers-Monde puisqu'il est le seul pays industrialisé d'importance à présenter un surplus budgétaire à l'heure actuelle.

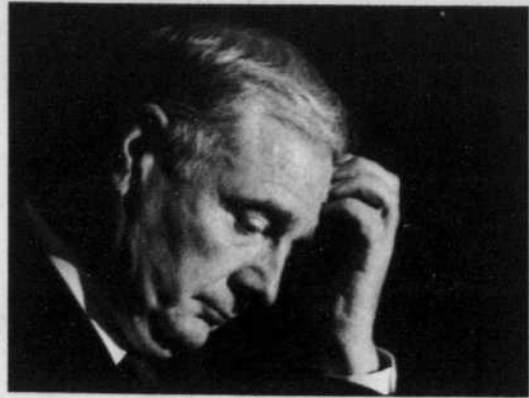
«J'implore les citoyens du pays, au moment où leurs politiciens sonneront à leur porte, de leur dire que c'est dans ce genre de Canada que leurs enfants veulent grandir, que c'est ce genre de Canada dont le monde a besoin en ce moment.»

Bono, de passage à Ottawa en vue d'un concert de U2, a passé la journée à rencontrer les chefs des différents partis, affirmant qu'il voulait faire appel à la bonté des gens dans un pays qu'il qualifie de meilleur que les autres.

Il a ajouté que c'est à cause des traditions humanitaires et des valeurs morales véhiculées au pays qu'il est un «partisan» du Canada et qu'il y revient aussi souvent pour donner des concerts.

«Les Canadiens sont en avance sur le premier ministre en ce qui concerne la pauvreté dans le monde, a-t-il affirmé. C'est quelque chose qui permet au Canada de se distinguer des autres pays. [...] C'est ce genre de leadership, c'est ce sens de la justice et cette conscience élargie de ce qui se passe ailleurs dans le monde qui permettent au Canada de se distinguer.»

Presse canadienne



CHRIS WATTIE LE DEVOIR

Le chanteur Bono ne comprend pas comment le pays de son ami Paul Martin ne parvient pas à soutenir davantage les pays pauvres de la planète, d'autant plus que le Canada engrange d'impressionnants surplus budgétaires.



Conférence sur les autochtones

Tout n'est pas réglé malgré les cinq milliards

SYLVAIN LAROCQUE

Le premier ministre Paul Martin a annoncé hier l'intention de son gouvernement d'injecter 5,1 milliards en cinq ans pour améliorer les conditions de vie des autochtones, mais, faute de temps, Ottawa, les provinces et les chefs autochtones devront poursuivre les négociations en matière de santé, d'éducation et de logement.

A son arrivée à la conférence fédérale-provinciale sur les affaires autochtones, jeudi, le premier ministre du Québec, Jean Charest, avait souligné l'importance de profiter de l'événement pour «départager les rôles et les responsabilités» des deux ordres de gouvernement à l'égard des autochtones.

La manque de clarté actuel fait en sorte que les Premières Nations, les Inuits et les Métis, surtout ceux qui vivent à l'extérieur des réserves, ne savent pas à qui s'adresser pour résoudre leurs problèmes.

Or le communiqué final reporte à plus tard la définition précise des responsabilités de chaque gouvernement. Même chose pour la répartition des futurs investissements fédéraux entre les provinces, les territoires et les communautés autochtones: il faudra conclure des accords tripartites, ce qui pourrait prendre des années, avant que les améliorations promises prennent forme.

Jean Charest s'est néanmoins dit «satisfait» des résultats du sommet. Après tout, c'est à la suite des pressions de la délégation québécoise qu'Ottawa a accepté de laisser ouverte la question du partage des responsabilités. De plus, le plan dévoilé hier ouvre la porte à un financement fédéral pour les services que les provinces offrent déjà — ou offriront éventuellement — aux communautés autochtones, qu'elles vivent ou non dans des réserves.

Le premier ministre Paul Martin a assuré que les délais inhérents aux négociations ne nuiront pas à l'atteinte des objectifs sur lesquels se sont entendus le fédéral, les provinces et les chefs autochtones.

Pourtant, ces objectifs sont fort ambitieux. Quelque 1,8 milliard, en cinq ans, iront à l'éducation. On veut notamment accroître de 22 000 le nombre d'autochtones qui réussissent leur cours secondaires et de 15 000 ceux qui obtiennent des diplômes collégiaux ou universitaires.

En santé, les nouveaux investissements totaliseront 1,3 milliard sur cinq ans. On ambitionne ainsi de réduire de 20 % en cinq ans, et de 50 % en 10 ans, les disparités qui existent entre les autochtones et les autres Canadiens en matière de mortalité infantile, de suicide chez les jeunes, d'obésité des enfants et de diabète. A l'heure actuelle, le taux de mortalité infantile chez les Premières Nations dépasse de près de 20 % la moyenne canadienne.

Sur le plan du logement, le gouvernement fédéral s'engage à verser 1,6 milliard de plus.

Presse canadienne

Le chef libéral exige des excuses de Harper

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La campagne électorale n'a peut-être pas officiellement débuté, mais la guerre des accusations et des coups sous la ceinture a bel et bien commencé sur la scène fédérale. Hier, le premier ministre Paul Martin s'est dit outré des propos tenus la veille par le chef conservateur Stephen Harper, qui a soutenu aux Communes que le Parti libéral du Canada avait reçu l'aide du crime organisé pour monter le coup des commandites. M. Martin a exigé des excuses immédiates, ce que Stephen Harper a refusé de faire.

Jeudi matin, à l'occasion du débat à la Chambre des communes sur la motion de non-confiance présentée par le Parti conservateur, l'opposition a utilisé son temps de parole pour accuser durement les libéraux d'être «corrompus», «arrogants» et rongés par la culture du «tout m'est dû». Ce sont des raisons amplement suffisantes pour justifier la mort de ce gouvernement, ont soutenu le Parti conservateur, le Bloc québécois et le NPD.

Au milieu des attaques, le chef conservateur a poussé la rhétorique plus loin, affirmant qu'au printemps dernier, après la comparution de Jean Brault

devant la commission Gomery, les témoignages «avaient commencé à confirmer que le programme de commandites n'était qu'une façade pour obtenir des pots-de-vin massifs impliquant le crime organisé» et que le système «était utilisé pour remplir les coffres électoraux du Parti libéral».

Un peu plus loin dans son discours, Stephen Harper a déclaré que «le Parti libéral a été reconnu coupable d'avoir voilé toutes les lois concevables dans la province de Québec avec l'aide du crime organisé». Or, si le juge Gomery a confirmé, dans son rapport, que le PLC a bel et bien profité de pots-de-vin par l'entremise du programme de commandites, il n'a toutefois pas fait mention d'un rôle joué par le crime organisé.

Le premier ministre Paul Martin n'a pas réagi immédiatement à ces attaques. Hier matin toutefois, en marge du sommet de Kelowna avec les nations autochtones, il a exigé des excuses de Stephen Harper. «Il devrait retirer ses paroles», a soutenu M. Martin. Les Canadiens méritent mieux, ils ne veulent pas voir le genre de choses que nous avons vues à la Chambre des communes [...] se répéter pendant une campagne nationale.»

Pas question, a aussitôt répliqué Stephen Harper. Ce sont plutôt «les libéraux [qui] doivent présenter

leurs excuses aux Canadiens pour la corruption induite par le programme de commandites» alors que «le Parti libéral doit faire la lumière sur les dizaines de millions de dollars qui manquent toujours», a-t-il dit. Il a ajouté qu'un «gouvernement conservateur demandera aux autorités de prendre des mesures contre les libéraux afin de récupérer l'argent manquant».

A sa sortie de la période de questions hier aux Communes, le vétéran député conservateur et organisateur de la campagne John Reynolds a sèchement soutenu qu'il n'y avait rien à regretter. «Il n'y aura pas d'excuses. C'était un crime très bien organisé», a-t-il lancé.

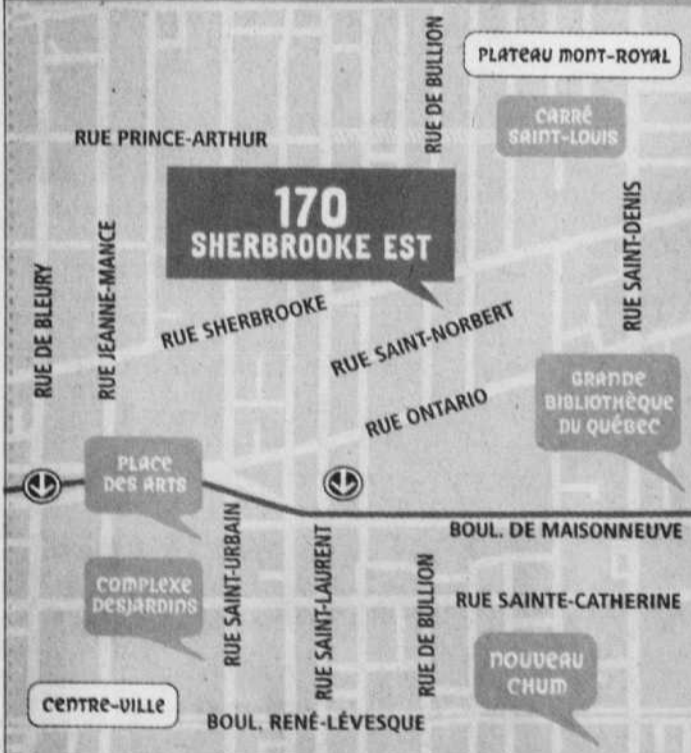
L'ancien ministre libéral Don Boudria a ensuite tenté de faire passer les déclarations de Stephen Harper pour du racisme envers la communauté italienne, estimant que les propos attaquaient directement Alfonso Gagliano, qui a été blâmé dans le rapport Gomery. «Il devrait s'excuser auprès de la communauté italienne», a soutenu M. Boudria. Or Stephen Harper n'a établi aucun lien, ni de près ni de loin, entre M. Gagliano et le crime organisé.

De toute évidence, la campagne électorale est déclenchée.

Le Devoir

LANCEMENT

VENEZ DÉCOUVRIR LE MONTMARTRE, LE PLUS RÉCENT PROJET RÉSIDENTIEL AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL!



Vendredi, samedi et dimanche, le Montmartre ouvre de nouveau ses portes pour des réservations!

Profitez de nos prix de lancement et assurez-vous d'obtenir votre premier choix en rencontrant, au plus tôt, un de nos représentants, dans le cadre de cette offre spéciale limitée.

VIBREZ AU RYTHME DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE MONTRÉAL!

Voisin du Plateau, du Quartier des spectacles, des grandes institutions culturelles de la Métropole, Le Montmartre offre un style de vie exceptionnel au carrefour de la culture et de l'histoire.

Vous serez charmé par la splendeur du site et des arbres centenaires qui orneront votre futur jardin.

UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

Bureau des ventes : 170, rue Sherbrooke Est, Montréal Qc H2X 1C8 / Heures d'ouverture : Ven. de 11h à 19h - Sam. et dim. de 11h à 18h - Ou sur rendez-vous

(514) 849-7666 WWW.LEMONTMARTRE.CA INFO@LEMONTMARTRE.CA

LE MONTMARTRE À MONTRÉAL



POLITIQUE

Bijouterie Gambard
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service



Le projet de loi sur la réforme des services de garde interdira formellement la commercialisation.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Réforme des services de garde

Les précisions de la ministre ne calment pas l'opposition

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Alors qu'elle som-
mait jeudi les opposants à
son projet de loi 124 sur les ser-
vices de garde de lui «prouver»
que celui-ci ouvrait grande la por-
te à la commercialisation, la mi-
nistre de la Famille, Carole Thé-
berge, s'est ravisée hier et a an-
noncé qu'elle le modifierait préci-
sément pour répondre à ces
mêmes inquiétudes.

«Le libellé de certains articles du
projet de loi a pu porter parfois à
confusion», a-t-elle admis hier ma-
tin, lors d'un point de presse. Ce
sont les articles 9 et 38 qui seront
reformulés, afin de calmer deux
inquiétudes principales, lesquelles
s'étaient fait sentir cette semaine
jusque dans les rangs libéraux.

L'article 9 permettait à un «bu-
reau coordonnateur» d'offrir des
services de garde «dans une ou
plusieurs installations». L'article 38
spécifiait quant à lui qu'un bureau
coordonnateur de la garde en mi-
lieu familial pouvait être confié à
une «personne morale, une société
ou une association». Rappelons
que le projet de loi crée 130 de ces

bureaux qui prendront la relève
de 884 CPE (il y en a 1002 en tout)
qui gèrent actuellement les ser-
vices de garde en milieu familial.

Mme Théberge a précisé qu'elle
tient à ce que les «bureaux coordon-
nateurs» soient prioritairement
des CPE. Le projet de loi révisé éta-
blira que, faute de CPE, seuls des
organismes «sans but lucratif», tel
une CRE (conférence régionale
des élus), pourront remplir ce rôle.
D'autre part, après avoir souligné
qu'elle n'a jamais eu l'intention de
«commercialiser les services de gar-
de», la ministre Théberge a indiqué
que des modifications seraient ap-
portées au projet de loi pour inter-
dire celle-ci explicitement et ainsi
empêcher la création de chaîne de
garderies privées.

Ces modifications ont réjoui les
représentants de l'Association
québécoise des centres de la petite
enfance (AQCPPE). Mais selon
la présidente de l'organisme, Hé-
lène Potvin, plusieurs inquiétudes
demeurent. Notamment parce
que les bureaux coordonnateurs
«opèrent une rupture des liens entre
l'éducatrice en milieu familial et
celles en installation». La qualité

des services ne peut que souffrir,
selon elle, de la réduction du
nombre de conseillers pédagogiques.
Aussi, des CPE en région
risquent de fermer, a-t-elle dit.

Report

Compte tenu du fait que le texte
doit être réécrit en partie, l'oppo-
sition a encore une fois réclamé hier
que l'adoption du projet de loi 124
soit remis au printemps prochain.

«Est-ce qu'elle ne se rend pas compte
de l'ampleur du chantier?», a de-
mandé le député péquiste Camil
Bouchard hier, pendant la période
de questions, après avoir invoqué
les tâches suivantes: «se prémunir
contre la marchandisation, protéger
l'intégrité du système, améliorer l'ef-
ficacité et l'efficacité, solutionner les
problèmes des CPE non viables, ren-
forcer le pouvoir des parents plutôt
que de le diminuer, identifier le
nombre optimal de CPE». Par consé-
quent, la ministre «n'est-elle pas prête,
comme nous l'y invitons, à reporter
l'adoption de la loi au printemps
prochain? Mais Mme Théberge a
réitéré hier sa volonté d'adopter le
projet avant Noël. Cependant, elle
préfère que cette loi ne passe pas

par le bâillon. «Il reste encore plu-
sieurs jours», a-t-elle dit.

Plan de communications

Même si les modifications n'ont
pas encore été apportées au projet
de loi 124, la ministre a confirmé
hier des informations indiquant
qu'elle aurait autorisé une cam-
pagne de publicité pour promou-
voir les changements apportés au
réseau de services de garde qué-
bécois. Il faut selon elle «faire
connaître aux parents du Québec»,
«où qu'ils soient» les «tenants et
aboutissants» du projet de loi 124.
Cela se fera, a-t-elle dit, par le tru-
chement d'une «petite publicité
dans certains médias» qui pourrait
coûter plus de 100 000 \$. Selon
Mme Théberge, les parents ont
«besoin de renseignements».

Quant aux opposants au projet
de loi 124, l'AQCPPE en tête, ils
tiendront demain (dimanche) à
13h, au parc Jarry à Montréal, un
«grand rassemblement de solidari-
té afin de manifester leur désaccord
à l'égard des dispositions actuelles
du projet de loi».

Le Devoir

Pierre Marc Johnson appuie un candidat libéral

«L'ami avant le parti», dit Louise Harel

ROBERT DUTRISAC

Québec — On cherchait hier,
au Parti québécois, à minimiser
l'importance de l'appui que
l'ancien premier ministre péquiste
Pierre Marc Johnson a accordé à
son ami de longue date, Raymond
Bachand, qui se présente dans la
circonscription d'Outremont sous
la bannière libérale.

La chef de l'opposition officielle,
Louise Harel, estime que c'est au
nom de l'amitié que Pierre Marc
Johnson appuie le candidat libéral
Raymond Bachand. «C'est l'ami
avant le parti et avant le pays», a-
t-elle dit au cours d'un point de pres-
se. Mme Harel, qui a connu l'ancien
chef péquiste quand elle militait
dans les associations étudiantes, a
souligné que M. Johnson, M. Ba-
chand, Jacques Rochefort, un ex-
ministre péquiste qui a donné son
appui à M. Bachand, et Pierre Sor-
many forment un quatuor «qui al-
lait s'appuyer mutuellement».

Dans une lettre qu'il a envoyée à
La Presse, Pierre Marc Johnson, qui
est avocat chez Heenan Blaikie, a
déclaré son appui en faveur de Ray-
mond Bachand, cet ancien souverain-
niste qui a été secrétaire particulier
de René Lévesque de 1979 à 1981
puis chef de cabinet du ministre
Johnson. Vantant la feuille de route
de M. Bachand, l'ancien chef du PQ
estime que tenir un quatrième réfé-
rendum — il compte celui sur l'Ac-
cord de Charlottetown — est une
perte de temps. «Le temps politique
du Québec doit être totalement focalisé
sur les défis du présent, qui sont
pressants et nombreux. Les acquis ex-
traordinaires de deux générations, en
dépit de notre statut constitutionnel
imparfait et inachevé, devraient nous
amener à dépenser nos énergies collec-
tives non pas sur un quatrième réfé-
rendum mais sur des enjeux et des im-
pératifs qui crévent les yeux.»

Mondialisation, productivité, équité entre
les générations, développement du-
rable font partie de ces enjeux, selon
M. Johnson. Ce dernier n'a pas rap-
pelé *Le Devoir* hier.

Mme Harel a rappelé que M.
Johnson n'avait pas pris position au
référendum de 1995 et qu'il n'est
plus membre du PQ, ni un de ses
contributeurs, depuis 1987. «Alors,
évidemment, on diverge totalement
d'opinion» sur l'opportunité de tenir
un autre référendum sur la souve-
raineté, a-t-elle dit.

«C'est évident que nous souhaitons
qu'au prochain référendum, M. John-
son soit des nôtres, et il ne sera pas
question d'inquisition pour savoir s'il
l'était moins, ou plus, ou modérément,
ou pas du tout», a toutefois ajouté
Mme Harel. La chef de l'opposition
officielle a relevé que M. Johnson
n'avait pas fait mention dans sa lettre
du Parti libéral. «Il ne dit pas: Je suis
prolibéral!», a précisé Mme Harel.

De son côté, l'ex-premier mi-
nistre Bernard Landry n'est pas
surpris de voir Pierre Marc John-
son appuyer Raymond Bachand.
En fait, c'est la conversion libérale
de ce dernier qui l'étonne, a-t-il
confié au *Devoir*. «Ça ne m'a guère
surpris que Pierre Marc tourne le
dos au référendum et à l'indépen-
dance parce qu'il l'avait déjà fait
quand il était chef du PQ. Il était en
faveur de l'affirmation nationale. Il
a suivi cette ligne qui l'a conduit di-
rectement en dehors du parti.»

Bernard Landry a indiqué qu'il
avait demandé personnellement à
M. Johnson de s'engager dans la
campagne référendaire de 1995. «Il
a refusé. Alors j'ai compris que ce
n'était plus une cause pour lui.»

Bernard Landry croit que MM.
Johnson et Bachand vont dans le
sens contraire de l'histoire. «Il y a
quelques souverainistes qui cessent de
l'être et ils ont le droit de le faire, c'est
respectable. L'exemple vient d'en
haut: Son Altesse la gouverneure gé-
nérale [Michaëlle Jean] est dans ce
cas-là. Mais pour quelqu'un qui
abandonne la souveraineté, il y en a
un très grand nombre qui l'adoptent»,
a-t-il fait valoir.

Selon lui, l'argument invoqué par
M. Johnson contre la tenue d'un ré-
férendum — la mondialisation —
est au contraire un des nouveaux
arguments qui militent en faveur de
l'indépendance nationale.

En outre, Pierre Marc Johnson
semble oublier que l'indépendance
nationale n'est pas qu'une question
matérielle, estime M. Landry. «Si
on disait aux Français: votre niveau
de vie va monter de 10 % si vous de-
venez un lander allemand, ils répon-
draient positivement? J'entends déjà
les hurlements d'ici. Même si on di-
sait à Haïti, un des pays les plus
pauvres de la terre, de renoncer à
son indépendance, elle ne le ferait
pas au nom de la dignité nationale»,
a avancé M. Landry.

Le Devoir

Faire son chemin

Devenir citoyen

Apprendre et comprendre

ILS IRONT LOIN. NOUS AUSSI.

Pas à pas, nous accompagnons nos
élèves sur le chemin de la réussite avec
la ferme conviction qu'ils iront loin.
Et nous aussi. Pour choisir votre école:
www.csdm.qc.ca

École publique, une école équitable

Commission scolaire de Montréal

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST

EVEREST
Jewellery - Bijouterie Depuis 1950

890 boulevard Lajeunesse
Montréal (514) 388-5358

Changements climatiques

L'éducation fait partie de la solution

Centrale des syndicats du Québec

Établissement Vert Brundtland

CSQ

• LES ACTUALITÉS •

Expulsés par la police après avoir voulu sauver un marais

LOUIS-GILLES
FRANCEUR

Une dizaine de défenseurs d'un marais sur le point d'être remblayé ont été évincés jeudi par la Sûreté du Québec alors qu'ils tentaient, avec d'autres citoyens de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, depuis quatre jours, de le sauver *in extremis* au profit d'un terrain de soccer, un projet de la municipalité.

Seuls et sans aide des groupes écologistes nationaux, hormis Canards Illimités, ces citoyens campent depuis quatre jours et quatre nuits devant ce milieu humide de 0,78 ha, adjacent à une forêt, elle aussi sauvée l'an dernier en raison d'une autre mobilisation locale.

Ce milieu humide d'une superficie moyenne sera rayé de la carte avec la bénédiction du ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs (MDDEP), qui lui a décerné le certificat d'autorisation requis par la loi. Mais, en raison des règles de non-divulgaration en vigueur dans ce ministère, les documents relatifs aux impacts biologiques de ce projet de remblayage ont été refusés aux citoyens parce qu'on leur accorde un statut équivalent à des secrets industriels.

Le milieu humide en question a été créé de toutes pièces par le

creusage d'une tranchée, il y a quinze ans, par un promoteur qui voulait y implanter un projet résidentiel. Depuis, le milieu en question s'est renaturalisé et on y trouve une faune intéressante. Au ministère, on n'hésite pas à rayer de la carte la plupart des milieux renaturalisés sous prétexte qu'il s'agit de milieux artificiels. Pourtant, il exige généralement des promoteurs qu'ils construisent des milieux artificiels à titre de

compensation biologique.

Quant aux citoyens de l'endroit, ils affirment qu'on trouve dans ce marais une abondante faune ailée, y compris une bonne colonie de canards sauvages et même des castors. Il pourrait aussi y avoir des rainettes faux-grillon, une espèce menacée au Québec, qui auraient été identifiées par des chercheurs de McGill.

Le Devoir

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Michel AudetQuébec
indexera
le régime
d'impôt
en 2006

MARTIN OUELLET

Québec — À défaut d'offrir des baisses d'impôt aux particuliers, le gouvernement Charest indexera de nouveau le régime fiscal en 2006, faisant épargner quelques centaines de millions de dollars aux contribuables.

S'appliquant à la fois à la table d'imposition et aux crédits d'impôt, l'indexation de 2,43 % «laissera annuellement 390 millions supplémentaires dans les poches des contribuables», a annoncé hier le ministre des Finances, Michel Audet, dans une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale.

Les déductions et les crédits d'impôt seront ainsi indexés d'un taux équivalant à l'augmentation des prix à la consommation observée en 2005, de façon à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

«Cet ajustement sera certainement apprécié des citoyens, qui doivent actuellement supporter une augmentation des prix de l'essence et de l'huile à chauffage», a souligné M. Audet, faisant remarquer que l'indexation permettra de dégager une somme d'environ 150 millions pour compenser la hausse du prix des carburants.

Depuis 2004, l'indexation annuelle successive du régime d'imposition a entraîné un accroissement de 805 millions du revenu disponible des contribuables, a-t-il poursuivi.

«Si on additionne l'ensemble des mesures ainsi que l'indexation, cela représente un allègement fiscal considérable de 2,2 milliards en trois ans», a soutenu M. Audet.

Mais de son côté, l'opposition péquiste est loin de tirer la même conclusion.

Le député François Legault a reproché au ministre de vouloir «passer un sapin» aux contribuables en présentant comme un allègement fiscal le simple ajustement du régime d'imposition au coût de la vie.

Loin de décroître tel que promis, le fardeau fiscal des contribuables n'a cessé d'augmenter depuis l'élection du Parti libéral du Québec (PLQ) en 2003, a dit le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances.

«Depuis deux ans et demi, ils ont augmenté les tarifs de 1,3 milliards», a mentionné M. Legault, citant l'augmentation des frais de garde, des tarifs d'Hydro-Québec et des primes d'assurance médicaments.

A cela s'ajoutent la hausse des cotisations pour le régime de congés parentaux, des tarifs de transports en commun et des taxes scolaires, a-t-il ajouté.

«Il n'y a pas personne qui croit que les promesses de baisses d'impôt ont été respectées, et je pense que tout le monde va être d'accord pour dire encore aujourd'hui qu'on a un gouvernement qui est le champion des promesses non tenues», a lancé le député de Rousseau.

Le Parti québécois n'a pas de leçon à donner à qui que ce soit en matière de fiscalité, a rétorqué aussitôt le ministre Audet.

«Le PQ a laissé le pouvoir avec le triste bilan d'avoir fait des Québécois les citoyens les plus taxés et les plus imposés du continent», a-t-il dit.

Presse canadienne

EN BREF

Hommage

Halifax — Les membres de l'équipage du NCSM *Chicoutimi* ont été honorés hier à Halifax dans le but de souligner officiellement leurs efforts du 5 octobre 2004, quand ils avaient lutté contre un incendie qui s'était déclaré dans le sous-marin lors de son voyage inaugural. Les 57 membres de l'équipage ont tous reçu une Mention élogieuse des Forces canadiennes. Un fanion spécial serait arboré par le sous-marin pour une période d'un an. — PC

METTONS
TOUTE NOTRE ÉNERGIE
AUX BONNES PLACES.

ICI ET LÀ.



La société change, les besoins des familles évoluent avec elle. Notre réseau de services de garde est une fierté que bien d'autres sociétés modernes nous envient. Le projet de loi 124 sur les services de garde éducatifs à l'enfance adaptera le réseau aux besoins des enfants et de leurs parents avec des horaires flexibles et un meilleur soutien pédagogique. Canalisons nos énergies pour que parents et enfants continuent à s'épanouir.

LE PROJET DE LOI 124, C'EST AUSSI:

- Des services qui continueront d'être offerts par les mêmes éducatrices, aux mêmes endroits, au même tarif. Votre enfant bénéficiera du même programme éducatif avant-gardiste.
- Des nouveaux bureaux coordonnateurs gérés par les CPE, grâce auxquels vous aurez accès à une information centralisée des places disponibles en milieu familial afin de connaître toutes les ressources existantes de votre région.
- Des bureaux coordonnateurs qui s'assureront que des places soient disponibles dans toutes les régions.
- La garde en milieu familial, le choix d'un parent sur deux, qui profitera maintenant d'un meilleur soutien pédagogique.
- Des parents, qui en demeurant majoritaires, continueront à faire entendre leur voix sur les conseils d'administration des CPE.

www.mfacf.gouv.qc.ca

Québec



• LES ACTUALITÉS •

11^e Conférence sur les changements climatiques

Montréal déroule le tapis vert

ALEXANDRE SHIELDS

Les regards de tous les environnementalistes de la planète se tourneront lundi vers Montréal, ville hôte de la onzième Conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Appuyée par un important dispositif de sécurité, la rencontre la plus importante à se tenir en sol montréalais depuis l'Exposition universelle de 1967 doit dérouler le tapis vert à plus de 10 000 participants provenant de 189 pays.

Délégués gouvernementaux, négociateurs, premiers ministres provinciaux, gouverneurs, organisations non gouvernementales (ONG), industriels, scientifiques et autres spécialistes participeront, jusqu'au 9 décembre, à ce premier sommet depuis l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, le 16 février dernier. Aucun chef d'État n'est cependant attendu au Palais des congrès, où se dérouleront les travaux « officiels ».

Le Complexe Guy-Favreau sera pour sa part l'hôte de la majeure partie des événements parallèles. Il en accueille d'ailleurs plusieurs dès demain, réunis sous le slogan « Un monde de solutions ». Les activités y sont regroupées sous cinq grands thèmes distincts: « comprendre les changements et s'y préparer », « la présentation des solutions », « le partage des pratiques exemplaires », « la sensibilisation » et un important volet d'activités culturelles.

Un tel sommet nécessite évidemment des mesures de sécurité exceptionnelles. Impossible cependant d'obtenir les détails du dispositif déployé pour l'occasion, si ce n'est qu'il mobilisera le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et le service de sécurité des Nations unies. Pour l'occasion, le Palais des congrès devient d'ailleurs zone internationale. Aucun périmètre de sécurité n'est

toutefois prévu autour de l'édifice, précise le responsable de la planification des opérations pour l'événement au SPVM, Denis Desroches. La circulation automobile dense au centre-ville de Montréal ne devrait donc pas trop être perturbée.

Environnementaliste à l'honneur

Les ONG joueront d'ailleurs un rôle fondamental, selon le directeur exécutif associé au secrétariat canadien de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, Jean Langlais. « On dit souvent que les ONG sont des contestataires, mais elles travaillent souvent depuis très longtemps sur la question du réchauffement climatique », explique-t-il. Avec plus de 5000 personnes inscrites, elles représentent près de la moitié des participants à la conférence.

« Le processus de négociations est assez transparent. Certaines ONG sont directement intégrées aux délégations nationales car leurs membres sont considérés comme des experts, se réjouit le relationniste d'Equiterre, David Pagé. Elles ont donc un accès direct aux négociateurs. » Le fait d'inviter officiellement les organisations non gouvernementales permet aussi d'éviter les manifestations à l'extérieur du site, selon lui.

Aucune manifestation n'est donc prévue, plutôt une « marche mondiale pour le climat », le 3 décembre, en appui au protocole de Kyoto. Cette initiative devrait être suivie dans 28 pays. Les marcheurs entendent ainsi appeler les représentants gouvernementaux à réfléchir à la période « post-Kyoto », soit après 2012. Une pléthore de conférences, d'expositions et autres manifestations culturelles est également prévue sur une quarantaine de sites disséminés à travers l'île de Montréal.

Le Devoir

Les États-Unis n'ont pas changé d'idée sur le protocole de Kyoto

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les États-Unis s'en viennent aux conférences de Montréal sur les changements climatiques déterminés plus que jamais à ne pas s'engager « dans un protocole qui prend l'économie en otage », ce qui explique leur approche basée principalement sur des mesures volontaires et d'éventuelles percées technologiques.

C'est ce qu'a déclaré hier dans un entretien téléphonique accordé au Devoir la conseillère générale des États-Unis au Québec, Abigail S. Friedman, en précisant immédiatement que les Américains « n'ont pas signé mais ne sont pas contre » le protocole de Kyoto. À preuve, dit-elle, les nombreuses ententes bilatérales et multilatérales passées avec un grand nombre de pays de la communauté Kyoto sur des partenariats et des ententes de développement technologique.

Les États-Unis rejettent en 2003 quelque 6,9 milliards de gaz à effet de serre (GES), soit annuellement 25 % des émissions d'origine humaine. Ils ont rejeté 33 % de tous les GES accumulés dans l'atmosphère depuis le début de l'ère industrielle. Le président Bush a refusé de ratifier le protocole de Kyoto parce que celui-ci pourrait compromettre le niveau de vie des Américains, a-t-il dit. Les émissions américaines dépassent de 13 % le niveau des émissions de 1990. À l'époque, les États-Unis devaient ramener ces émissions, toujours croissantes en chiffres absolus, à 7 % sous le niveau de 1990.

Mme Friedman rappelle d'entrée de jeu que les États-Unis ont ratifié la Convention sur les changements climatiques à Rio en 1992 et que, contrairement à ce que plusieurs pensent, ils siègent de plein droit à la table de la 11^e rencontre des signataires, qui démarre lundi à Montréal. Le refus des Américains de ratifier le protocole de Kyoto, qui définit les règles visant à mettre en œuvre la Convention sur les chan-

gements climatiques, les prive par contre d'un siège à la table des pourparlers de la première rencontre des signataires de ce protocole à survenir depuis son entrée en vigueur, le 17 février. Par contre, nos voisins du Sud pourront siéger à titre de pays observateur.

Mme Friedman conteste par ailleurs l'image que plusieurs groupes écologistes ont accolée à leur pays: « Souvent les gens pensent uniquement en termes d'adhésion au protocole de Kyoto. Si on est signataire, on travaille sur les changements climatiques. Si on n'est pas signataire, on ne fait rien. Ce qui n'est pas du tout le cas des États-Unis », soutient-elle.

D'abord, affirme la conseillère générale, les États-Unis dépensent plus pour la réduction des gaz à effet de serre que tous les budgets des autres pays réunis. Et, dit-elle, « on a mis en place un éventail d'initiatives, internes et à l'échelle internationale », qui démontrent la volonté de l'administration Bush de participer à la bataille du climat. Elle donne comme exemple les nombreuses ententes bilatérales sur le développement des technologies existantes ou futures, les milliards investis dans la technologie de l'hydrogène et dans les piles à combustible.

Elle trace un portrait flatteur de la mobilisation que provoque ce dossier aux États-Unis, où plusieurs États, des villes et un grand nombre d'individus « s'impliquent dans le dossier des changements climatiques: c'est quelque chose de très, très bien et il faut les applaudir », dit-elle. Quand on lui rappelle qu'une trentaine d'États se concentrent présentement pour mettre sur pied un système d'échanges de crédits d'émission en plus de la centaine de villes qui adoptent des programmes Kyoto en réaction à l'inertie de l'administration Bush, elle rétorque qu'elle ne voit pas les choses ainsi et qu'à un problème complexe, il faut des réponses variées.

Le Devoir

Les continents oubliés



Christian Rioux

Saint-Nazaire — Je me promettais des conversations passionnantes pendant cette rencontre littéraire qui se déroule à Saint-Nazaire, ville de 100 000 habitants, là où fut construit le *Queen Mary II*. Je parlerais de Lula et de ses malheurs avec Bernardo Carvalho, grand romancier brésilien, de Castro avec Karla Suárez, dont il faut lire *Tropiques des silences*, de Pinochet avec le Chilien Luis Sepúlveda. Non, pas un seul mot encore sur ces sujets qui me préoccupent, comme si nous étions tous obnubilés par les événements qui viennent de se dérouler en France.

Premier phénomène notable et exceptionnel: les Français se demandent ce que les étrangers pensent d'eux. Voilà qui, tout au long de leur histoire, fut le cadet de leurs soucis puisqu'ils détenaient et détiennent encore, pensent-ils, toutes les clés de la civilisation, du savoir et de la démocratie. Ne vous trompez pas: je ne dis pas que la France est chauvine ou qu'elle souffre d'un complexe de supériorité. Non, la France est la France, et la République, la mère de toutes les républiques. Cela est un état d'esprit.

Le tout a commencé dans le taxi,

à l'aéroport. Puis à la réception de l'hôtel où je descends toujours depuis quatre ans. Des questions indirectes, presque timides au départ, sur la couverture des émeutes, sur la description que les médias étrangers en font. La France se préoccupe de ce qu'on pense d'elle. Plus encore, quelques Français m'ont demandé comment le Canada ou d'autres pays parviennent à composer avec les différences.

Deuxième phénomène, pas surprenant et renversant: tant à droite qu'à gauche, on se gargarise avec la République, on dénonce le communautarisme. Le jour où on brûle 1500 voitures dans une quinzaine de villes françaises, le premier ministre Dominique de Villepin se lève et déclare solennellement à l'Assemblée nationale que la République n'a jamais toléré que ses enfants soient traités différemment. Trois jours plus tard, un fonctionnaire de banlieue refuse une carte de séjour de longue durée à une Marocaine au prétexte que son accoutrement vestimentaire indique qu'elle doit faire partie de la mouvance islamiste. Cette dame porte en effet le hidjab, mais dans une version qui, selon le fonctionnaire, semble indiquer des envies terroristes. Elle vit en France depuis plusieurs années, elle a plusieurs enfants, tous scolarisés. Elle est coupable du péché d'identité différente.

En fait, si les Français posent tellement de questions dans la rue et si peu dans les cercles politiques, c'est peut-être que, dans la rue, on découvre une France qu'on ne connaissait pas et que, chez les politiciens, on est pris avec une Fran-

ce qu'on avait choisi d'oublier. À droite, on délire. Un ministre a rendu la polygamie responsable de toutes ces émeutes, suivi en cela par une éminente académicienne et plusieurs députés. Les rares études démographiques sur le sujet parlent de 3000 à 10 000 familles vivant en situation de polygamie. À gauche, on observe un silence poli car la majorité des communes qui ont flambé élisent des maires socialistes ou communistes et parce que la gauche a toujours développé comme une religion un discours égalitaire qui n'a aucun rapport avec la réalité. Et puis, ces jours-ci, les socialistes n'ont pas trop le temps de s'occuper du peuple, concentrés qu'ils sont sur leurs querelles intestines et sur les manœuvres de leurs éléphants qui rêvent d'être présidents à la place du président. Ils continuent alors à se gargariser avec ce cancer qu'est la menace du communautarisme.

La France n'est pas menacée de communautarisme. Elle a créé des ghettos pour sa main-d'œuvre étrangère, principalement maghrébine, et ces ghettos ont inmanquablement créé un sentiment identitaire qui n'est pas celui d'être arabe ou africain, musulman ou mafieux, mais plutôt le sentiment profond d'être exclu et d'être pauvre.

Maintenant que le calme est revenu, on découvre mille choses curieuses. Ainsi, de tous les émeutiers condamnés par les tribunaux, celui qui a reçu la plus forte peine est un vrai Français de 20 ans. Je dis « vrai Français » par rapport à un faux Français qui est un fils de la troisième génération d'immigration, qui

est citoyen français, qui est titulaire d'un bac professionnel mais qui ne donne pas sa véritable adresse quand il postule pour un emploi car il dit qu'il vient de Bobigny ou d'une autre zone est souvent motif de rejet. On découvre que la très grande majorité des policiers provinciaux de la campagne et que les plus jeunes, ceux qui n'ont jamais parlé avec un Arabe ou avec un Africain, ceux qui sont les plus nerveux et les plus inexpérimentés, sont affectés à ce qu'on appelle les banlieues chaudes. On découvre que l'économie mafieuse s'est radicalement accrue dans ces ghettos depuis que le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a éliminé pour des raisons d'économie la police de quartier. Et, parce qu'on publie depuis trois semaines les statistiques sur le nombre de voitures incendiées, on découvre aujourd'hui que la situation est revenue à la normale, que, chaque jour dans les quartiers pauvres, 90 véhicules sont incendiés en France. On découvre que ce n'est pas un autre Mai-68, qu'il n'y avait pas de meneurs islamistes, on découvre que les casseurs étaient tous jeunes, en chômage ou en situation d'échec scolaire, qu'ils vont rarement à la mosquée, qu'ils préfèrent les discothèques mais qu'ils n'ont pas un sou pour y entrer. On découvre qu'ils se tiennent dans les cages d'escalier parce que les logements sont trop petits. On découvre par petits pans plutôt ordinaires les conséquences tragiques de la pauvreté héréditaire. On découvre que la France est pleine de petites Afriques, pleine de continents oubliés.

La mission traction intégrale d'Infiniti

Jusqu'au 3 janvier.

NOTRE SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE VOUS PERMET DE POSSÉDER LA ROUTE. MAIS PAS LE TEMPS.

G35x
489\$ par mois
Taux de location de 5,5%
Comptant initial de 5995\$

Location de 39 mois
24 000 kilomètres alloués par année
Faibles frais de kilométrage additionnel
Aucun dépôt de sécurité



La G35x 2006 d'Infiniti. Elle est munie d'un système de traction intégrale parmi les plus perfectionnés au monde. Le système ATTESA E-TS™. Il est unique car il vous offre à la fois la traction intégrale et le comportement dynamique d'une propulsion. Le tout coordonné à plus de 50 autres caractéristiques de série: Moteur V6 primé de 3,5 litres et 280 chevaux • Contrôle de traction • Contrôle dynamique du véhicule • Jantes en alliage d'aluminium de 17 pouces • Phares au xénon • Sièges chauffants en cuir • Sonorisation Bose™ • Offrez-vous le privilège de l'essayer aujourd'hui. Infiniti.ca

FX35
585\$ par mois sur 48 mois
Taux de 3,5%
Comptant initial de 4995\$



M35x
699\$ par mois sur 39 mois
Taux de 4,9%
Comptant initial de 6995\$



Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

Offre de location pour les modèles neufs 2006 des berlines G35x (GAR676 AAO0) / M35x (AAK676 AAO0) / et du modèle 2005 de la FX35 (F65G75 AAO0). Taux de location de 5,5 % / 4,9 % / 3,5 % pour une durée de location de 39 / 39 / 48 mois. Mensualités de 489 \$ / 699 \$ / 585 \$, avec comptant initial de 5995 \$ / 6995 \$ / 4995 \$, frais d'enregistrement RDPRM de 77 \$, frais de transport et de pré-livraison de 1561 \$ / 1616 \$ / 1574 \$ et première mensualité requise à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Basé sur une allocation maximale de 60 000 km et le kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km. 60,00 \$ de km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Total des frais de location: 26 627 \$ / 35 872 \$ / 34 649 \$. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM en sus. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, sujet à l'approbation de crédit. Ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les voitures et les roues présentées peuvent différer de la photo. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.



Succombez au charme d'une belle crèche

- Cadeaux
- Décorations de Noël
- Cartes
- Livres
- Musique

50, rue Notre-Dame Ouest
Montréal, QC
H2Y 1S6
(514) 845-3194

Venez voir les créations de Rose-Anne Monna

• LES ACTUALITÉS •

Agression sexuelle

Dompierre condamné à 11 ans de pénitencier

BRIAN MYLES

Frédéric Dompierre a écopé hier d'une peine de 11 ans de pénitencier pour agression sexuelle, tentative de meurtre, séquestration et voies de fait graves sur une adolescente de 14 ans qui doit sa vie à son courage et à sa détermination.

Dompierre est ce jeune de 19 ans qui avait tenté de noyer sa victime dans les eaux glacées du fleuve Saint-Laurent après l'avoir violée avec son complice, Steve Lapointe, en novembre 2004 à Sainte-Catherine.

La jeune fille avait réussi à échapper à ses agresseurs en nageant jusqu'à une île située à une quinzaine de mètres de la rive. Elle y avait trouvé refuge, complètement nue, pendant une bonne heure, avant de regagner le sol ferme et de trouver de l'aide aux petites heures du matin.

Dompierre n'éprouve aucun remords pour la victime, et il l'a même blâmée pour ce qui lui est arrivé. Il présente un risque de récidive élevé, ce pourquoi le ministère public voulait qu'il soit déclaré délinquant à contrôler.

Le juge Denis Bouchard a toutefois rejeté cette requête hier. Les deux années de détention préventive de Dompierre ont été calculées en double, comme c'est la coutume devant les tribunaux. Il lui reste

donc sept années fermes à passer derrière les barreaux. C'est la même peine que pour son complice Steve Lapointe, qui a déjà plaidé coupable à des accusations réduites.

Dans le cas de Dompierre, le juge Bouchard s'est rallié à la suggestion de la Couronne, qui proposait une peine de 10 à 14 ans de pénitencier. L'avocate de Dompierre, Linda Bureau, suggérait plutôt des travaux communautaires pour son client, compte tenu qu'il a déjà passé deux ans en détention préventive.

M^e Bureau a choqué l'opinion publique lors des audiences en détermination de la peine. Elle a affirmé que la victime devait porter une part de responsabilité pour cet horrible crime en raison de son manque de prudence. Malgré ses 14 ans, elle avait accepté de suivre deux jeunes adultes tard dans la soirée pour consommer de la bière dans un coin reculé. «Moi, je vois une part de consentement, de responsabilité. Si on accepte d'aller dans un endroit, on prend un risque, calculé ou non», a plaidé M^e Bureau à l'époque.

Le Barreau du Québec a suivi l'affaire de près en raison de la conduite de l'avocate et de la forte indignation du public pour ses commentaires.

Le Devoir

PAULINE GRAVEL

Surmonter l'effet d'accoutumance à une drogue est presque surhumain pour de nombreux toxicomanes. À preuve, les cures de désintoxication se soldent la plupart du temps par une rechute. Des chercheurs de l'université de la Colombie-Britannique annonçaient hier dans la revue *Science* avoir synthétisé une substance qui enrayerait cette envie irrésistible de consommer chez les personnes aux prises avec une dépendance à la drogue.

Au cours d'études précédentes, les chercheurs avaient observé que l'injection répétée d'amphétamine ou de cocaïne à des rats induisait la disparition d'une catégorie de récepteurs présents à la surface des neurones situés sur une petite structure profonde du cerveau jouant un rôle dans le plaisir et la motivation, le noyau accumbens. Ces récepteurs assurent normalement la communication entre diverses cellules nerveuses en répondant précisément aux signaux transmis par un messager chimique appelé glutamate.

Or, à la suite de chaque injection d'amphétamine, la machinerie cellulaire tire sur la queue de ces récepteurs, ancrée à l'intérieur du neurone, et finit par avaler l'ensemble de la structure des récep-



VLADIMIR SUVOROV REUTERS

La substance est prometteuse mais des études cliniques sur les humains devront d'abord être réalisées.

teurs. Ceux-ci perdent alors leur façade à la surface des cellules nerveuses, ce qui compromet de ce fait la capacité des neurones d'entendre les signaux qui leur sont destinés. «Cette internalisation des récepteurs, qui survient cinq à dix minutes après

l'injection d'amphétamine, est de longue durée, mais on croit qu'elle ne serait pas permanente», précise Tak Pan Wong, chercheur au Brain Research Centre de l'université de la Colombie-Britannique et coauteur de l'article, notamment avec Yu Tian Wang et Anthony Phillips, qui ont dirigé l'étude.

De plus, cette internalisation des récepteurs qui apparaissait chez de petits rats après qu'on leur eut injecté une dose d'amphétamine tous les deux jours pendant 20 jours provoquait reniflements et léchements répétés chez les animaux, autant de comportements stéréotypés comparables aux idées compulsives qu'ont les toxicomanes.

Les auteurs de la publication ont ensuite synthétisé en laboratoire un peptide — une longue molécule constituée d'un enchaînement d'acides aminés — dont la structure ressemble à s'y méprendre à la queue du récepteur au glutamate. Une fois parvenu à l'intérieur du neurone, ce peptide trompe la machinerie cellulaire, qui préfère ensuite se lier à lui plutôt qu'à la queue des récepteurs au glutamate, ceux-ci conservant alors leur façade à la surface du neurone et continuant à recevoir les signaux, ce qui assure la communication entre les cellules.

Après avoir privé de drogue pen-

dant 21 jours les rats ayant développé une dépendance, les chercheurs leur ont de nouveau injecté une petite quantité d'amphétamine qui a aussitôt déclenché d'intenses stéréotypes. Par contre, «l'administration à ces mêmes rats d'une très faible dose du peptide 90 minutes avant l'injection d'amphétamine bloquait l'internalisation des récepteurs et faisait disparaître l'envie irrésistible d'en consommer à nouveau», explique le D^r Wong.

Bien que le peptide soit injecté par voie intraveineuse et se répand ainsi dans tout l'organisme, il cible uniquement le processus d'internalisation qui se met en branle dans les neurones du noyau accumbens précisément touchés par l'administration répétée de drogue. «À preuve, les facultés d'apprentissage et de mémorisation ne sont pas affectées par le peptide alors qu'elles font pourtant intervenir d'autres récepteurs au glutamate», souligne le D^r Wong. «Jusqu'à maintenant, nous n'avons noté aucun effet secondaire.»

Bien que ce peptide apparaisse de plus en plus comme une piste prometteuse pour traiter les toxicomanes, le chercheur prévient qu'on ne peut pas envisager d'études cliniques chez l'humain avant quatre à cinq ans.

Le Devoir

EN BREF

Victoire de Soraya Martinez

La ronde de dépouillements judiciaires qui s'est poursuivie hier au palais de justice de Montréal a consacré la victoire de Soraya Martinez, candidate de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), comme conseillère de ville dans l'arrondissement de Villeray-Saint-

Michel-Parc-Extension. Les résultats obtenus par Mme Martinez à la suite de ce dépouillement manuel diffèrent peu de ceux diffusés à la suite du scrutin du 6 novembre. L'écart qui la séparait de son adversaire, Nicole Roy-Arcelin (Vision Montréal), s'est accru de deux voix, passant de 140 à 142 voix. Les dépouillements judiciaires se poursuivront lundi en présence d'un juge de la Cour du Québec. — *Le Devoir*



Ariane Carle
Design Haut de gamme

SOLDE
de 30% à 50% et +
SUR PRÊT À PORTER
ET ROBES DU SOIR

porte ouverte
vendredi 2 déc.
samedi 3 déc.
dimanche 4 déc.

SEULEMENT
de 10:00 AM. À 17:00 PM.

364 boul St-Joseph ouest, Montréal, H2V 2N9
téléphone: (514) 495-1075
fax: (514) 495-0197
courriel: ariane@arianecarledesign.com

Enjeux de la COP-11

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable et l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) vous invitent à participer à une table ronde sur *Les enjeux de la COP-11 et de la première réunion des Parties au Protocole de Kyoto* dans le cadre du Rendez-vous Citoyen Kyoto.

→ Le mardi 29 novembre 2005, de 19 h à 21 h

Pavillon Sherbrooke de l'UQAM, local SH-2800
200, rue Sherbrooke Ouest, Place-des-Arts

Animatrice : Lucie Sauvé, Chaire de recherche du Canada en Éducation relative à l'environnement

Panelistes :

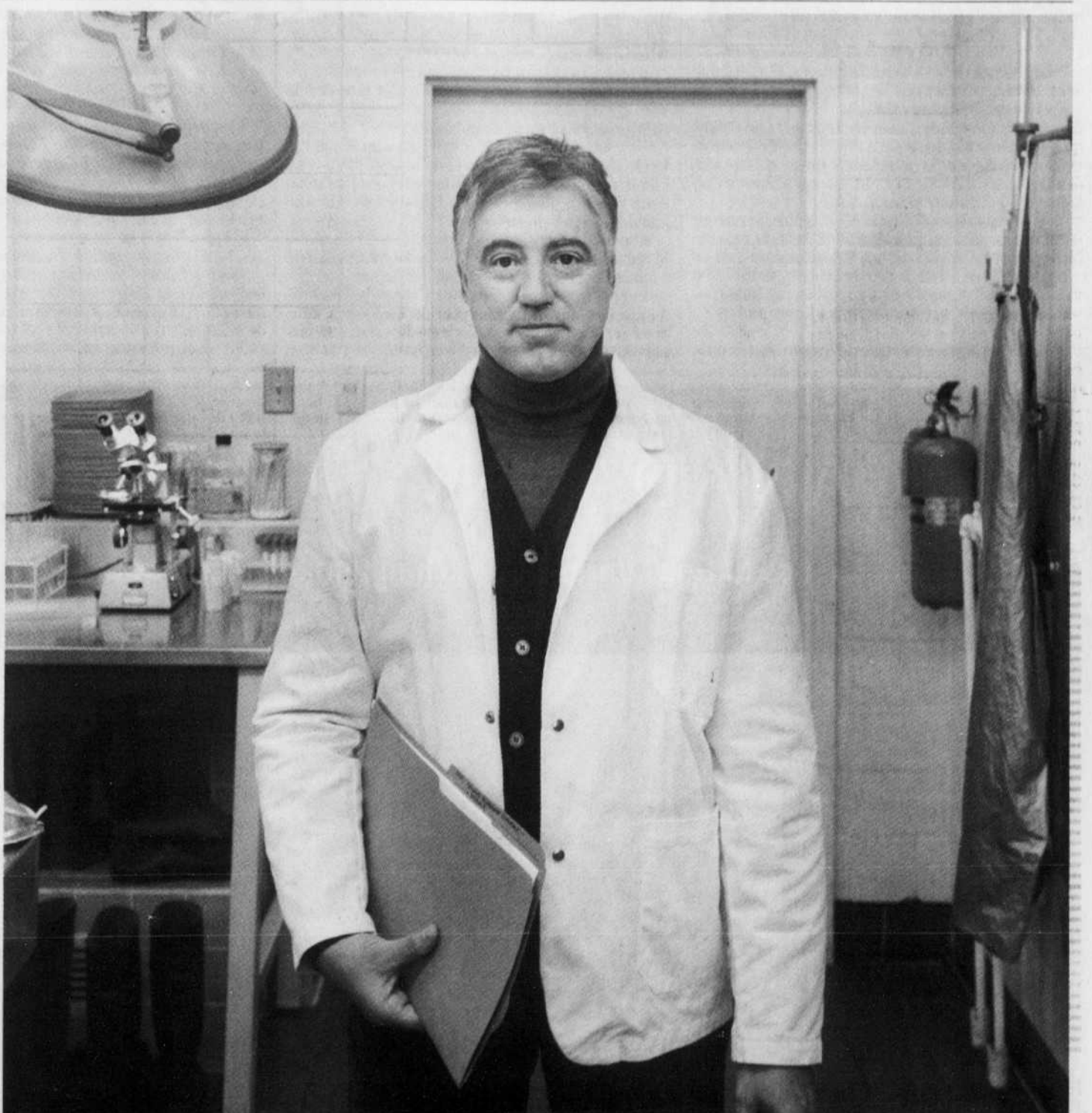
- Pierre Baudet, Alternatives
- Philippe Bourke, Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement
- Winston Gereluk, Internationale des services publics (présentation en anglais)

Entrée libre

Renseignements :
(514) 987-3667
ou www.ieim.uqam

CHAIRE de responsabilité sociale et de développement durable ISQ UQAM

IEIM Institut d'études internationales de Montréal
IM UQAM



RECONNAISSEZ-VOUS CET HOMME ?

**Vous gagneriez à le connaître!
C'est un vétérinaire à votre service.**

Il a à cœur votre qualité de vie. Sans son expertise et celle de ses collègues, le gouvernement pourrait difficilement faire face aux défis que pose la sécurité alimentaire.

L'État québécois emploie des professionnelles et des professionnels dans de nombreux secteurs, pour le bien-être de la population. Pourtant, Monsieur Charest ne reconnaît pas la richesse de leur expertise à sa juste valeur. Son entêtement est un non-sens.

MONSIEUR CHAREST,
DANS L'INTÉRÊT DE LA POPULATION,
IL EST NÉCESSAIRE DE S'ENTENDRE.

SPGQ

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

LE MONDE

Enfin, les Haïtiens devraient voter le 8 janvier

CLARENS RENOIS

Port-au-Prince — Les électeurs haïtiens seront appelés aux urnes le 8 janvier pour élire leur nouveau président et leurs parlementaires, selon le nouveau calendrier préparé par le Conseil électoral provisoire (CEP), remis au gouvernement provisoire.

Selon ce calendrier, que le gouvernement sera chargé de publier, le deuxième tour des élections aura lieu le 15 février, soit une semaine après la date constitutionnelle du 7 février initialement retenue pour l'entrée en fonction du nouveau président qui sortira des urnes, a appris hier l'AFP auprès du CEP. Des élections municipales et locales devraient se tenir le 5 mars, ont également révélé deux responsables du Conseil électoral ayant requis l'anonymat.

«Nous avons beaucoup travaillé pour présenter ce calendrier définitif qui remporte l'adhésion de tout le monde», a déclaré l'un des neuf membres du CEP. La semaine dernière, le CEP avait proposé que le premier tour des élections, déjà reporté deux fois, se tienne le 27 décembre, avec un deuxième tour le 31 janvier, selon Michel Brunache, chef du cabinet du président de la République. Mais l'annonce officielle en avait été ajournée à la dernière minute par les responsables haïtiens.

À l'origine, le premier tour devait se tenir début novembre, avant d'être une première fois reporté au 20 novembre, puis envisagé pour la mi-décembre. Ces échéances s'étaient révélées impossibles à tenir en raison de problèmes logistiques.

Le CEP a commencé jeudi la distribution des cartes électorales (carte d'identification nationale) imprimées au Mexique, dont deux millions seraient déjà disponibles en Haïti. «Il y aura 809 centres de vote et 8883 bureaux de vote», avait indiqué la semaine dernière à l'AFP Rosemond Pradel, secrétaire général du CEP. Quelque 30 000 personnes, recrutées et formées par des entreprises privées, géreront les bureaux de vote, avait-il dit.

35 candidats

Haïti compte huit millions d'habitants, dont 3,1 millions inscrits sur les listes électorales pour 4,5 millions de personnes en âge de voter.

Au total, 35 candidats, dont une femme, Judie C. Roy, et les anciens présidents René Prével et Leslie François Manigat, briguent la présidence. Environ 1300 personnes sont candidates aux 130 postes à pourvoir au Sénat et à la Chambre des députés.

Les élections seront les premières depuis la chute en 2004 de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, exilé en Afrique du Sud. En dépit d'une aide financière internationale massive et de la présence de quelque 7000 Casques bleus, le pays le plus pauvre du continent peine à se redresser et reste marqué par l'insécurité.

Agence France-Presse

Gaza ouvre une porte sur l'étranger

Un rapport européen accuse Israël d'accélérer l'annexion de Jérusalem-Est

GUY TAILLEFER

La bande de Gaza est un peu moins une prison à ciel ouvert depuis hier avec l'ouverture officielle du poste de Rafah, à la frontière égyptienne, et sa cession sous contrôle palestinien. Événement célébré en grande pompe par le président palestinien Mahmoud Abbas, selon qui «un rêve se réalise» pour les 1,3 million d'habitants de ce minuscule territoire dont Israël a évacué les 8000 colons israéliens en septembre dernier après 38 ans d'occupation.

Pour la première fois, les Palestiniens se trouvent à prendre le contrôle d'un important point de passage vers l'extérieur, ce qui devrait leur aider à relever l'économie en loques de Gaza.

En vertu d'une entente arrachée à Israël la semaine dernière par la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, Israël rend le contrôle du terminal de Rafah à l'Autorité palestinienne, sous l'étroite supervision d'experts en sécurité de l'Union européenne. Jamais les Européens n'ont d'ailleurs participé d'aussi près aux efforts visant à apaiser le conflit israélo-palestinien.

Caméras de surveillance

L'armée israélienne contrôlait le terminal — et le fermait pour de longues périodes pour des raisons de sécurité — depuis l'évacuation, il y a 23 ans, du désert égyptien du Sinaï par Israël. Selon l'entente, les Israéliens conservent au demeurant un droit d'accès aux enregistrements des caméras de surveillance. C'est une frontière notoirement utilisée par les trafiquants d'armes.

À compter d'aujourd'hui, les Palestiniens munis d'une carte d'identité pourront librement franchir la frontière. L'accord devrait en outre faciliter considérablement l'exportation de marchandises du côté égyptien: les Palestiniens voyaient leurs produits agricoles se gâter en attendant les permis d'exportation émis par Israël.

Il était crucial pour la relance de l'économie palestinienne que le poste de Rafah soit ouvert à la libre circulation des personnes et des biens. Mais cela ne saurait constituer qu'une étape, a déclaré M. Abbas, dans le désenclavement israélien des territoires de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. La construction d'un port et d'un aéroport à Gaza, deux revendications clés des Palestiniens, est toujours dans les limbes.

Et plusieurs croient que l'économie de Gaza, où le taux de chômage atteint les 34 %, continuera de s'étouffer tant que les Palestiniens seront interdits de circulation entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, séparées d'une quarantaine de kilomètres. L'accord négocié par Mme Rice prévoit certains assouplissements à ce sujet.



MOHAMMED SALEM REUTERS

À pied, à cheval ou en voiture, les Palestiniens de Gaza seront plus libres de leurs mouvements.

C'est «une excellente mesure qui rend à notre peuple une partie de sa liberté», a estimé le président Abbas hier à Rafah, une ville de 55 000 habitants joutée d'un camp de réfugiés qui abrite 90 000 personnes. Reste à reconquérir totalement cette liberté, a-t-il dit, «par la création d'un État indépendant avec Jérusalem comme capitale».

Stratégie d'annexion

Ces espoirs sont toutefois mis en échec par un rapport confidentiel rédigé à l'intention de l'Union européenne et dont *The Guardian*, à Londres, et *The New York Times* ont obtenu copie. Le document, écrit par des diplomates britanniques, accuse Israël d'accélérer l'annexion de quartiers arabes de Jérusalem-Est pour faire en sorte que cette ville ne puisse devenir la capitale d'un futur État palestinien.

«Les activités israéliennes violent le droit international et les obligations contenues dans la Feuille de route [le plan de paix international]», indique le rapport.

Le rapport conclut en outre que la clôture de sé-

curité israélienne érigée autour de la Cisjordanie sert en fait à exproprier des terres arabes (ce qui correspond à une «annexion de facto» qui risque de devenir irréversible, soutient le document) et à limiter la proportion de Palestiniens habitant Jérusalem à un maximum de 30 % de la population.

«Quand la clôture aura été terminée, souligne-t-on d'autre part, Israël contrôlera tous les accès à Jérusalem-Est, la coupant de ses villes satellites de Bethléem et Ramallah.»

Rachad Antonius, sociologue à l'UQAM et spécialiste du Proche-Orient, constate que l'entente sur Rafah cadre tout à fait avec l'approche de Washington au sujet du conflit israélo-palestinien.

Cette approche «consiste à faire pression sur Israël afin de rendre moins douloureux le quotidien des Palestiniens, mais sans remettre le moins du monde en question la stratégie d'annexion israélienne en Cisjordanie».

Le Devoir

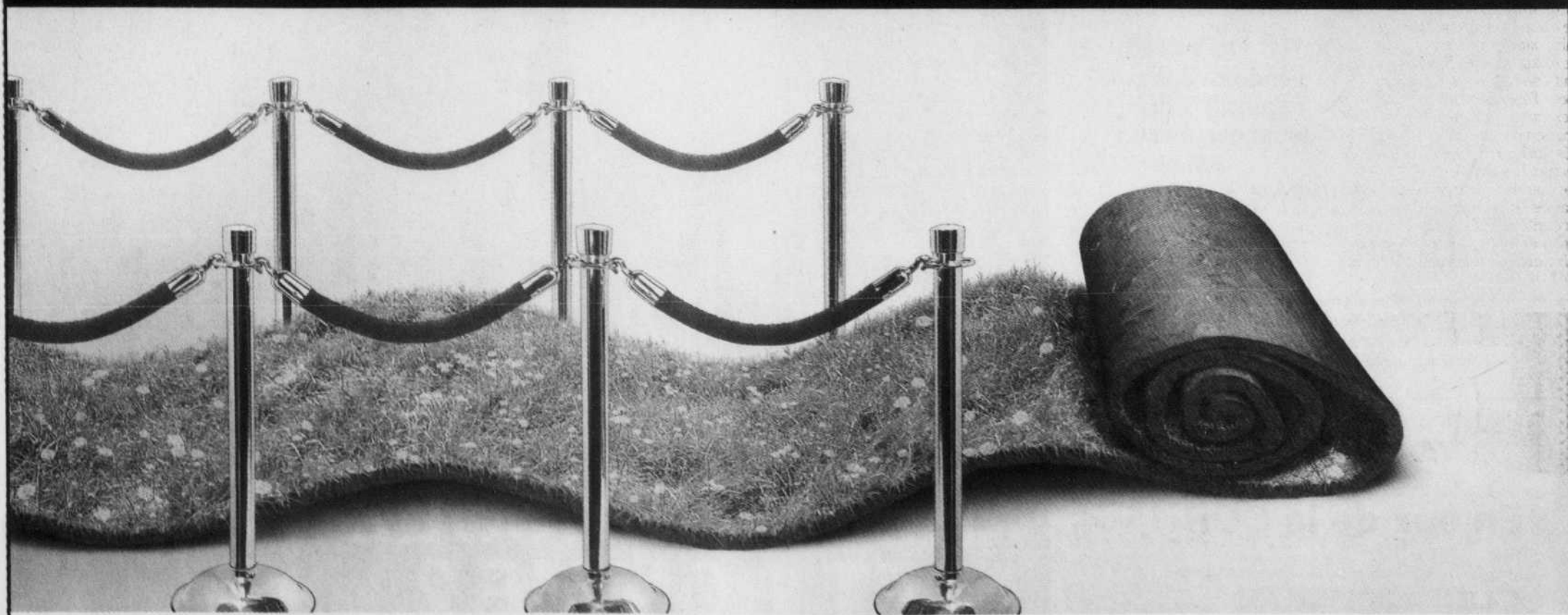
Avec l'Agence France-Presse et la BBC

LE CANADA INVITE LE MONDE

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques : Montréal 2005



Montréal 2005



Le Canada sera à l'avant-scène mondiale du 28 novembre au 9 décembre, alors que nous déroulerons le tapis vert pour accueillir la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette première réunion historique des parties au Protocole de Kyoto marque un tournant important dans la foulée des démarches entreprises à l'échelle internationale afin de s'attaquer au défi environnemental le plus important et le plus urgent de notre temps : les changements climatiques.

Montréal 2005 réunira plus de 7 000 délégués provenant de 189 pays et sera une manifestation de l'engagement mondial à l'égard de l'avenir de notre planète.

Le public pourra aussi participer en consultant le site Internet de la Conférence ou en visitant «Un Monde de solutions», un ensemble d'événements, présentations et expositions au Complexe Guy-Favreau, à Montréal. C'est l'occasion de mieux comprendre les changements climatiques, de partager des idées sur le sujet et de découvrir des solutions de pointe.

Le Canada est déjà pleinement engagé dans la lutte planétaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

responsables des changements climatiques. Dans le cadre du Projet vert, le Canada a lancé une série de mesures visant à assurer le virage de notre économie vers le développement durable afin de protéger l'environnement et contribuer à soutenir la vigueur de notre économie. Le Projet vert, dont la première phase porte sur la lutte contre les changements climatiques, comprend un ensemble de programmes et de politiques visant à engager tous les secteurs de la société dans la quête de solutions aux changements climatiques.

Renseignez-vous sur le Projet vert et sur le Défi d'une tonne en visitant www.changementsclimatiques.gc.ca et suivez en ligne les activités de la Conférence et les événements parallèles qui seront diffusés sur www.montreal2005.gc.ca.

Le Canada œuvre tant au pays qu'à l'étranger afin de veiller à la mise en application du Protocole de Kyoto. Les changements climatiques représentent un défi mondial et national de taille, mais nous nous sommes engagés à honorer le Protocole de Kyoto. Notre réussite rehaussera la qualité de notre vie et celle des générations à venir.



Gouvernement du Canada
Government of Canada

www.montreal2005.gc.ca 1 800 O-CANADA

Canada

• LE MONDE •

Une nappe de benzène longue de 80 kilomètres flotte sur un fleuve

Pékin envoie des « responsables disciplinaires » à Harbin

JOE MCDONALD

Harbin — Près de deux semaines après une explosion dans une usine chimique dont les conséquences se font lourdement ressentir dans le nord-ouest de la Chine, les autorités sont la cible de questions concernant leur gestion des événements. Des sanctions sont à venir, a assuré Pékin hier en annonçant l'envoi d'une équipe d'enquêteurs.

Des médias habituellement dociles s'interrogent sur les mesures prises face à la pollution au benzène qui a contraint Harbin, ville de 3,8 millions d'habitants, à couper l'eau courante. Une nappe de benzène (produit très cancérigène) et de nitrobenzène longue de 80 km sur le fleuve Songhua traverse lentement la ville depuis jeudi. Elle se jettera dans quelques jours dans le fleuve Amour, frontalier avec la Russie.

D'après les autorités, ce sont une centaine de tonnes de polluant qui se sont déversées dans le Songhua après une explosion le 13 novembre dans l'usine de Jilin, à 200 km en amont du fleuve. L'accident a officiellement fait cinq morts, entraîné l'évacuation de 10 000 personnes et provoqué le déversement de quantités importantes de benzène dans le Songhua.

Les Nations unies ont proposé d'aider la Chine, laquelle n'a pas encore répondu ni transmis d'informations sur la catastrophe, selon Vladimir Sakharov, qui dirige la section des urgences environnementales: «Nous avons besoin d'informations officielles de base émanant de la partie chinoise, ce que nous n'avons pas.»

Des jours durant, l'existence de l'immense nappe de pollution est restée cachée, les autorités déclarant tout d'abord que la coupure de l'alimentation en eau relevait simplement d'une opération d'entretien, et provoquant du même coup des rumeurs, de tremblement de terre notamment.

«Si l'information n'est pas donnée de façon transparente et exacte, c'est la porte ouverte à la propagation des rumeurs», observe le *China*



Les 3,8 millions d'habitants de la région de Harbin sont privés d'eau courante depuis quatre jours.

Youth Daily, en livrant un récit étape par étape des errances et de la désinformation des autorités locales.

Toutes ces défaillances ne manquent pas d'écorner un peu plus la crédibilité d'un Etat confronté par ailleurs à une multiplication des foyers de grippe aviaire et à la colère croissante d'une opinion publique excédée par la corruption à l'échelle locale.

D'autres publications citent des experts qui s'interrogent sur l'absence de plan d'urgence et se demandent comment de telles quantités de polluant ont pu atteindre le fleuve.

Une publication appelle en particulier Pékin à tirer enfin des enseignements de la crise du SRAS en 2002. Le gouvernement avait été critiqué par la communauté internationale pour avoir fait de la rétention d'informations. «Le gouvernement devrait dire la vérité au public», a estimé jeudi le *Beijing News*.

En attendant que les leçons soient éventuellement tirées, l'eau courante à Harbin ne devrait pas revenir avant lundi, selon Du Yuxin, secrétaire adjoint du Parti communiste de la ville. «Nous avons [...] la capacité de surmonter cette difficulté», a-t-il assuré. Hier, la télévision publique cherchait à rassurer. Elle montrait des centaines d'ouvriers installant du matériel de filtrage dans la principale usine de traitement d'eau de la ville.

Panique

La décision de couper le réseau mardi a semé la panique, les habitants dévalisant les supermarchés pour acheter des bouteilles d'eau et des boissons. Depuis, les autorités ont envoyé des camions d'eau potable et ordonné un gel des prix pour éviter tout abus.

En Russie, l'inquiétude gagne les esprits dans la ville frontalière de Khabarovsk, à 700 km en aval.

Selon l'agence ITAR-Tass, des responsables se sont plaints de ne pas recevoir suffisamment d'informations du voisin.

Les autorités chinoises ont imputé la responsabilité de la catastrophe au propriétaire de l'usine où l'explosion s'est produite, la China National Petroleum. Celle-ci a présenté ses excuses aux habitants jeudi soir. «Des sanctions pour des actes irresponsables sont à venir», a précisé hier l'agence officielle Chine Nouvelle en annonçant le départ pour Harbin d'une équipe d'enquêteurs, parmi lesquels des «responsables disciplinaires».

Parallèlement, à l'autre bout du pays, une autre explosion dans une usine chimique a tué un ouvrier jeudi dans la région de Chongqing (sud-ouest). Six mille personnes ont dû être évacuées et les écoles ont été fermées.

Associated Press

Images satellitaires pour trouver les prisons secrètes

GILBERT REILHAC

Strasbourg — Des images de satellites pourraient vérifier l'existence éventuelle en Europe de prisons secrètes de la CIA, estime le député chargé par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'un rapport sur le sujet.

«À l'aide des coordonnées géographiques précises que j'ai obtenues, il serait possible d'obtenir des images de satellites à haute définition (au moins 10 mètres, comme on m'a suggéré), prises à des moments espacés dans le temps, entre le début de 2002 et le moment présent», indique Dick Marty, un parlementaire suisse, dans une note publiée hier à Strasbourg. Il dit avoir contacté à cette fin le Centre satellitaire de l'Union européenne, à Torrejon, en Espagne. Joint par Reuters, ce centre a confirmé l'information, mais l'un de ses responsables a déclaré: «Le centre ne travaille pas là-dessus.»

Dick Marty cite les «endroits précis suspectés d'abriter» de tels centres de détention selon l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch: l'aéroport de Szymany, dans le nord-est de la Pologne, l'aéroport militaire Mihail Kogalniceanu, dans le sud de la Roumanie, ainsi qu'un autre aéroport et la base militaire Fetesti dans le même pays. Les pays mis en cause ont démenti ces allégations.

Dick Marty a été chargé début novembre d'établir un rapport sur les révélations du *Washington Post* selon lesquelles la CIA disposerait en Europe de l'Est d'un centre d'interrogatoire secret pour les membres présumés d'al-Qaïda, dans le cadre d'un réseau plus vaste de prisons secrètes. «Il est clair que nous ne pouvons pas nous limiter à la seule question des "prisons secrètes", mais qu'il faudra inclure celle de l'utilisation — ou de l'abus — d'infrastructures situées dans nos pays de la part des Etats-Unis à des fins de détention illégale, même de courte durée», affirme-t-il.

Camp Bondsteel

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Alvaro Gil Robles, fait état pour sa part de soupçons éveillés en lui après la visite en septembre 2002 au Kosovo

du camp américain Bondsteel, servant de centre de détention pour la Force d'intervention de l'OTAN dans cette province serbe (KFOR).

Les conditions de détention lui ont rappelé celles des prisonniers de la base américaine de Guantánamo, à Cuba. «L'endroit ressemblait à une reconstitution de Guantánamo, en plus petit», dit-il dans un entretien au journal *Le Monde* daté d'aujourd'hui. Les prisonniers qu'il a vus portaient des combinaisons orange, comme ceux de Guantánamo. Autre similitude avec Guantánamo, le journal écrit qu'à ce moment-là les prisonniers du camp Bondsteel n'avaient pas accès à un avocat.

Un porte-parole de l'armée américaine à Bondsteel, le major Michael Wunn, a déclaré à Reuters qu'à sa connaissance le centre de détention qu'il abritait était fermé depuis février au moins. «Nous avons du personnel sur ce site mais son ouverture requiert une procédure très officielle», a-t-il ajouté.

Concernant les conditions de détention dans le camp évoquées par Alvaro Gil Robles, il a répondu: «Je n'ai jamais rien entendu qui corroborerait cela.» Tout en reconnaissant être dans l'incapacité d'établir un lien entre les informations [sur les prisons secrètes de la CIA] et le camp Bondsteel, Gil Robles estime qu'il faut «exiger des informations sur cette base au Kosovo, comme sur d'autres sites qui peuvent être soupçonnés».

Selon Human Rights Watch, 31 avions auraient transporté en Europe des prisonniers détenus illégalement par les services secrets américains. Le député suisse veut faire appel à Eurocontrol, une organisation européenne chargée de coordonner la gestion des flux de trafic aérien. «Nous voulons établir la vérité [...] non pas pour accuser des pays en vue de les sanctionner, mais en vue d'envoyer un message clair et fort selon lequel, même au nom de la "guerre contre le terrorisme", des pratiques illégales et inhumaines liées à l'arrestation, au transport et à la détention de n'importe quelle durée de prisonniers suspects de n'importe quel crime ne peuvent être tolérées dans aucun Etat membre du Conseil de l'Europe», conclut-il.

Reuters

EN BREF

L'Iran s'entête

Téhéran — L'Iran a opposé, par la voix de son ambassadeur à l'AIEA, une fin de non-recevoir à la demande de l'Union européenne de «sérieusement considérer» une proposition russe d'enrichir son uranium en dehors de son territoire. «La République islamique d'Iran, comme tout pays membre de l'AIEA, a le droit d'enrichir l'uranium», a dit Mohammad Akhounzadeh à la télévision iranienne al-Alam, citée hier par l'agence Isna. Le diplomate s'exprimait jeudi, après que l'expertif de l'Agence internationale pour l'énergie atomique eut conclu ses travaux à Vienne sur le dossier iranien par une critique des activités nucléaires «unilatérales» de Téhéran. Les Etats-Unis et l'UE ont de nouveau renoncé à repousser le cas de l'Iran devant le Conseil de sécurité de l'ONU afin de donner «plus de temps pour le dialogue diplomatique», selon une déclaration de l'UE. — AFP

Maroc: islamistes très résolus

Rabat — Le groupe des 17 islamistes arrêtés à la mi-novembre au Maroc projetait de commettre des attentats contre des intérêts américains et juifs dans le royaume, a déclaré hier une source policière. Selon cette source, l'un des principaux accusés, Mohamed Reha, un Belge d'origine marocaine âgé de 18 ans, a déclaré lors de son interrogatoire que des Marocains et des Algériens, proches d'al-Qaïda, devaient «commettre des attentats contre les intérêts américains et juifs, notamment à Tanger et à Essaouira». Il était également prévu d'attaquer des «représentants de l'autorité marocaine impies [...] et de mener le djihad contre le régime afin d'instaurer le califat» au Maroc. Selon la police, Mohamed Reha aurait aussi révélé que le projet du djihad allait s'étendre dans une seconde étape au reste du Maghreb. — AFP

Le Sénégal refuse d'extrader Habré

Dakar — L'ancien dictateur tchadien Hissène Habré va probablement être remis en liberté après qu'un tribunal sénégalais s'est déclaré hier incompétent pour statuer sur l'ordre d'extradition vers la Belgique qui veut le juger, en vertu de sa loi sur la compétence universelle, pour «violations graves» commises sous son règne (1982-90). Hissène Habré avait été arrêté par la police le 15 novembre dernier à Dakar, où il vivait en exil depuis 1990. D'après une commission mise en place au Tchad en 1992, 40 000 assassinats politiques et 200 000 cas de torture ont été commis sous son régime. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a exprimé son «indignation» au regard de la décision rendue par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dakar. — AP

Presses de l'Université du Québec

L'éveil du dragon

L'éveil du dragon
Les défis du développement de la Chine au XXI^e siècle

Sous la direction de Frédéric Lasserre

50\$

Les défis du développement de la Chine au XXI^e siècle

Le réveil de la Chine fascine, inquiète. Sa croissance économique vive et rapide déstabilise les relations sociales, remet en cause les rapports entre les villes et les campagnes et bouscule les liens établis avec les pays voisins. L'émergence d'une classe moyenne nombreuse et l'adoption de réformes économiques favorisent l'apparition de problématiques sociales et politiques inédites pour les Chinois. Comment la Chine réagira-t-elle devant la complexité de tous ces changements?

Sous la direction de Frédéric Lasserre

Commandez en ligne et économisez **10%**

www.PUQ.ca

1 800 859.7474

Toujours à l'avant plan des dernières tendances Kalae vous offre un mobilier asiatique ancien sobre, varié et créatif. Les teintes et finis différents ne font que rajouter à la qualité de sa conception faite de tenons-mortaises et queues d'aronde. Ses associés se déplacent plusieurs fois par année pour épier les recoins de l'Empire du Milieu afin de trouver pour vous les trésors les mieux cachés...

-50%
698\$

-30%
1397\$

-30%
977\$

Kalae

Jusqu'à

50%

sur tout le mobilier!

-40%
657\$

-50%
1198\$

www.kalae.ca - 1600 Marie-anne est (coin Marquette) Montréal 514.528.9343

Mercredi, jeudi, vendredi, 12h-18h - samedi, 12h-17h - dimanche, 12h-16h

ACTUALITÉS

RAP

«Tu m'dis: "la France est un pays libre"; [...] attends-toi à bouffer du calibre. J'rève de loger dans la tête d'un flic une balle de Glock.»

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre de la Justice a immédiatement demandé au procureur d'ouvrir une enquête. Ce dernier devra décider s'il y a infraction. Les textes incriminés ont parfois plus de dix ans et plusieurs groupes cités par les députés n'existent plus. Minister Amer n'est pas remonté sur scène depuis 1995. Lunatic s'est dissous il y a trois ans et Fabe, il y a sept ans.

Les chansons rap sont-elles le simple reflet de la colère des banlieues ou leur cause? Pour les élus qui souhaitent que les artistes soient condamnés par les tribunaux, la réponse ne fait pas de doute. «Le sexisme, le racisme et l'antisémitisme ne sont pas plus acceptables sur des paroles chantées que sur des paroles parlées ou écrites», a déclaré le député de droite (UMP) François Grosdidier, qui n'en est pas à sa première demande du genre. «Ce n'est pas un type de musique qui s'adresse à un public averti, précise-t-il. [...] Dans les facteurs qui ont conduit aux violences dans les banlieues, cela en fait partie.»

Il faut dire que les rappers n'y vont pas toujours avec le dos de la cuillère. «J'aimerais voir brûler Panam au napalm comme au Vietnam [...] j'ai envie de dégainer sur des faces de craie», écrivait Ministère Amer, dont l'un des succès s'intitule *Sacrifice de poulet*. Le groupe, qui comprenait le célèbre Doc Gynéco, a consacré un disque entier à des chansons inspirées de l'excellent film *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, une œuvre qui apparaît aujourd'hui prémonitrice. Lunatic, dont le grand succès s'intitule *Le crime paie*, n'a pas une meilleure idée de la France: «Quand j'vois la France les jantes écartées, j'l'encule sans huile. [...] Tu m'dis: "la France est un pays libre"; [...] attends-toi à bouffer du calibre. J'rève de loger dans la tête d'un flic une balle de Glock. [une marque de pistolet].» La Smala exprime la même violence: «Guerre raciale, guerre fatale, ail pour ail, dent pour dent, organisation radicale, par tous les moyens, il faut leur niquer leurs mères Gouers [Français].»

François Grosdidier avait déjà écrit au ministre de la Justice en août dernier pour exiger des poursuites contre Monsieur R. «La France est garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser, comme une salope faut la traiter, mecl!», dit sa chanson intitulée *FranSSE*. Et elle conclut: «Moi je pisse sur Napoléon et sur le général de Gaulle.» Le rapper a aussi été poursuivi devant le tribunal de Melun par le député Daniel Mach pour «outrage aux bonnes mœurs». Le juge rendra sa décision le 6 février prochain.

La démarche des élus fait écho aux nombreuses dénonciations des rappers français par les membres du Front national ainsi que sur les sites Internet d'extrême droite (comme Le Patriote). Elle a provoqué un tollé à la radio et chez les rappers. Dans un communiqué, la radio Skyrock s'indigne «contre le procès fait à la culture de la nouvelle génération qui, une fois de plus, est prise comme bouc émissaire des maux de la société. [...] Comme dans le passé où Georges Brassens, Léo Ferré, Jacques Brel et la culture rock étaient accusés de perturber la jeunesse et de provoquer l'anarchie, c'est aujourd'hui le même procès qui est fait à toute une génération, en mettant en cause sa liberté d'expression.»

«Une fois de plus on recherche des boucs émissaires parce que la banlieue a brûlé», a déclaré Richard Makela (Monsieur R.) à l'AFP. Il souligne que son public n'est pas formé d'«indigènes» qui prennent les choses «au premier degré». Passi, un ancien du groupe Ministère Amer, estime que «nous, les rappers, décrivons les maux, les blocages dans les rouages de cette société où les élus ne cessent de faire miroiter justice, fraternité, liberté, équité.»

La France a une longue tradition de poursuite des auteurs-compositeurs et d'interdiction de leurs chansons à la radio. Dans les années 60, Léo Ferré avait composé tout un disque de ses «chansons interdites» d'antenne. Il y a plus de dix ans, Minister Amer avait dû payer une amende de plus de 50 000 \$ pour *Sacrifice de poulet*. En 1996, le groupe NTM a purgé trois mois de prison ferme pour «outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique». Sur scène, les rappers avaient levé le majeur et demandé au public de crier: «Nique la police!» D'autres, comme Sniper, La Rumeur et Tandem, ont été poursuivis par le ministère de l'Intérieur, puis acquittés.

Le plupart des observateurs de la scène musicale estiment que, si les paroles des chansons rap sont violentes, c'est qu'elles décrivent un environnement violent. Plusieurs soulignent que leur façon de jouer avec le vocabulaire est finalement très française. «On ne peut pas se cacher derrière la liberté d'expression», a répondu au journal *Le Monde* le député Daniel Mach. Il n'hésite pas à tracer des parallèles historiques: «Peut-être que Sade a été trop lu par Dutoit [condamné pour viol d'enfants] et Céline par Hitler», dit-il.

Le député n'a pas précisé s'il fallait aussi interdire Sade et Céline.

Correspondant du Devoir à Paris

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre texte d'hier portant sur la motion de défiance à la Chambre des communes. C'est le chef conservateur Stephen Harper et non le néo-démocrate Jack Layton qui a associé les activités du Parti libéral au crime organisé. Nos excuses.

FAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vendu des copies de nos produits dans les marchés aux puces, dit son chef de la direction, Serge Rocheleau. Mais là, on a compris que l'on avait affaire à quelque chose qui avait une tout autre ampleur.»

On a estimé que les faussaires avaient eu le temps d'écouler 20 000 copies de son parfum à succès Neiges avant que la compagnie ne mette sur le coup ses enquêteurs et obtiennent, cet été, une injonction lui permettant de procéder à des saisies. «Il fallait agir vite parce qu'on entrainait dans la période durant laquelle les magasins constituent leurs inventaires pour le temps des Fêtes», explique Serge Rocheleau.

Les planchers Lauzon n'ont pas eu ce recours. Les services diplomatiques canadiens ont offert à l'entreprise de transmettre sa plainte aux autorités chinoises. «On l'a envoyée et on n'en a plus jamais entendu parler», dit Robert Coveney. En même temps, il aurait été difficile de trouver le coupable. Il y a plus de 4000 manufacturiers de planchers de bois franc en Chine. La compagnie de Papineauville a, de toute manière, considérablement réduit ses activités en Asie et n'a pas vu de planchers contrefaits à son nom dans ses autres marchés.

500 milliards par année

Les statistiques mondiales sont éloquentes. Selon l'Organisation mondiale des douanes, le marché mondial de la contrefaçon serait passé de 5,5 milliards \$US en 1982 à plus de 500 milliards aujourd'hui et équivaldrait à environ 7 % du commerce mondial. Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), cette proportion pourrait même être plus élevée. «Il y a 10 ans, nous avons émis l'idée que la contrefaçon représentait 8 à 10 % du commerce mondial», a déclaré la semaine dernière son représentant, Wolfgang Hubner, lors du deuxième Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, qui se tenait à Lyon. Aujourd'hui, ce chiffre circule toujours, mais il n'a plus de sens.»

Dans le domaine des appareils électroniques seulement, on estime que cette activité illégitime totaliserait entre 100 milliards et 200 milliards dans un marché qui avoisine annuellement un billion. Dans le secteur pharmaceutique, la part des médicaments contrefaits serait en moyenne, dans le monde, de 10 %, mais atteindrait 25 % dans les pays en voie de développement, voire 60 % dans certains cas, selon l'Organisation mondiale de la santé, qui y voit la cause de la mort de dizaines de milliers de personnes chaque année. Dans le domaine informatique, plus du tiers des logiciels installés sur les ordinateurs auraient été piratés, soit à peu près la même proportion que pour les disques compacts.

Le portrait d'ensemble reste toutefois encore mal défini. Bien décidée à remédier à ces lacunes, l'OCDE vient de mettre en branle une vaste enquête sur le sujet dont les résultats ne seront pas connus avant 2007.

Brouillard sur le Canada

Le manque de données se fait sentir encore plus cruellement au Canada. La GRC, qui coordonne l'action gouvernementale en la matière, n'offre aucune statistique, pas même sur le nombre de saisies effectuées. C'est tout juste si les organisations concernées risquent une évaluation générale déduite des tendances relevées à l'échelle internationale. En vertu de ce calcul, le marché de la contrefaçon au Canada est évalué entre 20 et 30 milliards par année.

«Tout indique que nous ne sommes ni mieux ni pires que les autres», rapporte Daniel Charron, président de l'association Manufacturiers et exportateurs du Québec. Ce qui veut dire que nous avons un gros problème sur les bras.»

Déjà aux prises avec la contrebande américaine, la compagnie Imperial Tobacco a récemment vu, par exemple, débarquer sur le marché canadien des paquets de cigarettes en tout point semblables aux siens. L'avertissement de Santé Canada y compris, mais fabriqués, ceux-là, en Chine et entrés illégalement au pays par conteneurs. La GRC et la police de Montréal ont saisi, en septembre, pour deux millions de marchandises et démantelé un réseau de contrefaçon de vêtements et de literie provenant d'Italie et imitant les marques Armani et Versace. Le phénomène a pris une telle ampleur, dans le domaine du disque, que l'ADISQ a quant à elle obtenu, en août, une première ordonnance de la cour lui permettant de saisir les CD contrefaits qu'elle trouverait dans l'un ou l'autre des 350 marchés aux puces du Québec et que cette permission lui a ensuite été renouvelée pour une année entière.

D'autres cas sont plus inquiétants, à preuve cette mise en garde lancée l'hiver dernier contre des rallonges électriques, des décorations de Noël et des cuisinières au gaz contrefaites, arborant des noms de marques légitimes, un code barre et même le logo CSA, mais ayant la fâcheuse tendance à prendre feu. «Il semble que l'on ait détecté le problème à temps et que ces produits n'ont causé aucune blessure», dit Douglas Gerald, du CSA, dont le logo est censé certifier qu'un produit respecte toutes les normes de sécurité. En même temps, c'est le genre de preuves qui brûlent avec le reste lorsqu'un drame survient.»

On n'aurait pas eu la même chance en banlieue de Toronto, où les propriétaires de deux pharmacies et leurs complices ont été arrêtés au début de l'automne pour avoir vendu des médicaments contrefaits. Dans un cas, il s'agissait de fausses pilules de Viagra qui n'auraient causé aucun dommage. Dans l'autre, il s'agissait de comprimés de poudre de talc imitant un médicament pour le cœur, le Norvasc, auxquels pourrait bien être lié le décès de quatre patients de la région de Hamilton.

«C'était la première fois que l'on trouvait des contrefaçons de nos médicaments en pharmacie», explique Silvie Letendre, porte-parole du fabricant des véritables médicaments, Pfizer Canada. Habituellement, c'est surtout sur Internet qu'est offert ce genre de copies.»

La Chine et les autres

Au premier rang des pays accusés: la Chine, qui compterait pour 66 % des produits contrefaits vendus sur le marché américain. Un pays alliant puis-

sance industrielle et faible protection des droits de propriété intellectuelle. Un pays, aussi, auquel les grandes et petites entreprises d'ici confient une part de plus en plus importante de leurs productions, au risque d'y voir par la suite leurs propres produits copiés, et parfois même simplement fabriqués et vendus à leur insu par leurs propres sous-traitants ou ex-sous-traitants.

«Les copies sont parfois à s'y méprendre», raconte l'enquêteur de la GRC Martin Labrecque. Même les experts ont du mal à différencier le vrai du faux.

La Chine n'est toutefois pas la seule en cause. Reviennent souvent, aussi, les noms d'autres pays d'Asie, tels que l'Inde, le Pakistan, le Vietnam, ou encore les Philippines. Mais il y en a d'autres aussi, tels que le Brésil, la Russie, la Turquie, mais parler... du Canada.

«On a encore du mal à savoir exactement comment fonctionne le réseau de faussaires auquel on a affaire», raconte Serge Rocheleau, de la compagnie Lise Watier. Les malfaiteurs ont profité du fait que la compagnie avait changé l'emballage de son produit pour faire passer leur camelote pour des balances d'inventaire. «Certains éléments, comme la bouteille, viennent sans doute de l'étranger. Mais tout porte à croire que le gros de l'opération a été fait ici.»

On apprend également, la semaine dernière, que Montréal serait la capitale mondiale du film piraté. C'est du moins ce qu'on a affirmé à l'Association canadienne des distributeurs de films et le géant américain Warner Brothers à la suite du lancement du dernier film de Harry Potter. Plus de 40 % des productions copiées seraient en effet filmées sur vidéo au moment de leur sortie dans les salles de cinéma montréalaises afin d'être expédiées par la suite aux quatre coins de la planète sur DVD ou par Internet.

Le Canada au banc des accusés

«Le Canada a longtemps été une référence en matière de protection des droits de propriété intellectuelle. Mais ce n'est plus le cas», déplore Brian Isaac, associé à la firme d'avocats Smart & Biggar de Toronto. Les Américains en veulent notamment pour preuve le fait qu'une douzaine de saisies à peine auraient été effectuées au Canada relativement à l'importation de biens contrefaits depuis 1996 contre plus de 37 000 aux États-Unis.

Ce laxisme vaut au Canada le triste honneur d'être inscrit, par le département du Commerce américain, sur la liste des pays à surveiller en tant que plaques tournantes de la contrefaçon. Les fabricants américains de médicaments, de vêtements, de voitures, de films et de logiciels, regroupés au sein de la International Anti-Counterfeiting Coalition, font même pression, depuis six mois, auprès de Washington, pour que le Canada se retrouve au sommet de la liste noire, à côté de la Chine et des autres pays les plus délinquants.

«C'en est gênant», commente Brian Isaac. Les risques de se faire prendre et les peines imposées sont tellement faibles qu'il est profitable pour les criminels de continuer. Il faudrait idéalement changer toute la loi. Mais cela ne pourra pas se faire du jour au lendemain.»

En attendant, il propose à tout le moins que l'importation de biens contrefaits soit désormais considérée comme un crime au sens de la loi sur les marques de commerce et que l'on ajoute explicitement la lutte contre la contrefaçon au mandat des douaniers. Ce dernier changement obligerait le gouvernement à leur accorder les ressources nécessaires pour procéder aux enquêtes et aux saisies, qui restent pour le moment une chasse gardée de la GRC. On pourrait aider ce travail en constituant un registre des détenteurs de droits industriels et commerciaux des produits.

«Je peux comprendre que les autorités policières choisissent peut-être d'accorder la priorité à d'autres formes de crime plus graves, plus violentes», dit Serge Rocheleau, de la compagnie Lise Watier. Mais nous, on ne pouvait pas se permettre d'attendre. Il fallait agir rapidement. Alors, on a fait appel à nos propres enquêteurs et on a eu recours à des poursuites en droit civil plutôt que criminel.»

Financer le terrorisme

«Il faut deux choses pour faire obstacle à la contrefaçon: s'attaquer à l'offre et à la demande», dit Douglas Gerald. Du côté de l'offre, des pays comme la Chine font présentement des efforts énormes pour mieux protéger la propriété intellectuelle. Mais ce sera long. Du côté de la demande, on doit convaincre les gouvernements canadiens de faire plus dans la lutte contre la contrefaçon. Nous devons aussi mieux sensibiliser le grand public en général quant à ses dangers.»

Il en va évidemment de sa santé, lorsqu'il est question de produits présentant des risques d'empoisonnement, d'électrocution ou encore d'incendie. Mais il en va aussi de la santé de son économie, note Daniel Charron, des Manufacturiers et exportateurs du Québec, dans un monde où l'avenir des entreprises, et des emplois qui y sont reliés, repose de plus en plus sur leur capacité d'innovation, telle que défendue par les droits de propriété intellectuelle, à la réputation de leur marque. Sans parler des revenus fiscaux perdus pour les gouvernements et de l'impact économique désastreux que pourrait finir par avoir notre mauvaise réputation auprès de notre principal partenaire commercial.

«Je crois que beaucoup de gens ne réalisent pas non plus que l'on parle d'une activité dans laquelle le crime organisé est maintenant bien impliqué», poursuit l'enquêteur de la GRC Martin Labrecque. Cette implication de groupes organisés reste encore à prouver au Canada, mais elle est maintenant bien établie au niveau mondial.»

Cela en serait même rendu au point où cette activité financerait les réseaux de terrorisme internationaux. «C'est plus lucratif et moins dangereux» que le trafic de drogue ou d'armes, a expliqué la semaine dernière Michel Danet, secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes, lors du congrès mondial sur la contrefaçon de Lyon. «Ceux qui ont commis les attentats de Londres, au mois de juillet, ont financé leurs attaques grâce à la revente de produits contrefaits. C'est un phénomène très inquiétant.»

Le Devoir

KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

alors qu'il espérait remonter plus loin dans le temps.

La confrontation des projets de Québec visant à réduire ses émissions de GES aux normes administratives énoncées dans le plan d'action fédéral sur les changements climatiques permettra au gouvernement Charest d'obtenir au bas mot 328 millions de dollars des deux principaux programmes fédéraux d'ici 2012, soit le Fonds du climat et le Fonds du partenariat, dans lesquels l'Ontario va verser environ dix milliards d'ici 2012. Québec s'est plaint publiquement au début des négociations qu'on ne lui offrait que 20 millions. Mais du côté fédéral, on répliquait que c'était parce qu'il n'avait pas déposé des projets concrets et des engagements financiers qui auraient justifié des sommes plus importantes.

Du côté fédéral, on soulignait hier que Québec pourra obtenir davantage que les 328 millions convenus s'il le souhaite, à la condition qu'il se décide à mettre lui aussi des projets et des sommes supplémentaires sur la table, une règle qui vaut pour toutes les provinces.

Une deuxième difficulté résidait dans le fait, toujours selon des sources fédérales, que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, n'avait pas un mandat de plénipotentiaire à la table de négociation, ce qui lui aurait permis d'engager plus rapidement par sa parole des sommes importantes au nom du gouvernement québécois. Le ministre Mulcair devra en effet soumettre aujourd'hui l'entente de principe conclue hier au conseil des ministres du Québec, qui examinera les termes de cette nouvelle entente fédérale-provinciale lors d'une réunion spéciale.

A Ottawa comme à Québec, les porte-parole ministériels ont refusé d'infirmer ou de confirmer les informations obtenues par *Le Devoir*, tentant manifestement d'observer un pacte de confidentialité jusqu'à ce que l'entente soit adoptée. André Lamarre, porte-parole du ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, a affirmé, en plus du «pas de commentaire» de circonstance, qu'on «ne négocie pas sur la place publique» du côté fédéral. Le chef de cabinet du ministre Mulcair, Stéphane Gosselin, a précisé «que ce sera le ministre qui commentera la négociation lorsque ce sera le temps de le faire.»

Les deux gouvernements étaient en quelque sorte poussés vers un règlement par les événements. Du côté fédéral, où on se dirige vers des élections, on comprenait qu'il serait d'autant plus malvenu de s'enliser dans ce dossier que c'est au Québec que le protocole de Kyoto reçoit l'appui le plus important au Canada. Du côté québécois, le gouvernement s'est publiquement engagé à déposer un plan de lutte contre les changements climatiques avec des objectifs clairs et des échéances précises avant la conférence internationale, ce qu'il ne pouvait pas faire, plaçant le ministre Mulcair, tant qu'il ne savait pas ce qu'Ottawa était prêt à financer. Reste à savoir quand Québec dévoilera son plan car, en principe, tous les éléments qui le composent ont été évalués et n'ont qu'à être regroupés derrière un objectif précis.

Par ailleurs, le gouvernement québécois a dû faire évoluer singulièrement les balises relativement floues des deux grands programmes fédéraux dans cette négociation. En effet, puisqu'il voulait avoir des certitudes à propos des crédits commandés par ses investissements dans les énergies vertes et bleues, il a ainsi obligé Ottawa à regarder beaucoup plus attentivement la gestion de ce volet et les conséquences techniques et financières de la moindre concession au Québec.

Il n'est d'ailleurs pas acquis, d'un côté comme de l'autre, que le Québec recevra sous forme de «crédits» ou de «permis» les fonds fédéraux pour ses investissements depuis l'an 2000 dans ses projets hydroélectriques, de l'argent qui sera remis à Hydro-Québec et dont la moitié filera directement dans le trésor provincial. Il se pourrait qu'après avoir dit non, Ottawa finisse par mettre en place dans le domaine des énergies vertes un système de «permis échangeables» au lieu de verser à toutes fins utiles une subvention annuelle aux mégawatts propres. Il laisserait ainsi au marché le soin de déterminer leur valeur. Ce faisant, Ottawa devrait déboursier moins d'argent alors que les permis pourraient être achetés par de grands émetteurs au lieu d'en acheter à l'étranger en exportant des capitaux d'ici.

Jusqu'à présent, le seul véritable marché pour les permis d'émissions se résume aux 45 mégatonnes qu'Ottawa exigera des grands émetteurs finaux, soit les pétrolières, l'industrie lourde et les producteurs d'électricité thermique. En élargissant cet embryon de marché véritable aux énergies vertes, il créerait un début de concurrence entre les filières énergétiques, ce qui commencerait à ressembler à la discipline de marché que les Européens et une trentaine d'États américains sont en train de mettre en place au nez de l'administration Bush.

Parmi les projets mis en avant par Québec à la table de négociation, on retrouve des projets de trains de banlieue et de transports en commun dans les trois communautés métropolitaines même si, en parallèle, le ministère québécois des Transports vide ses coffres pour des autoroutes, au risque de réduire la rentabilité de ces futurs équipements collectifs.

Par ailleurs, le plan québécois sur les changements climatiques contiendra notamment, selon des informations obtenues d'autres sources, un important volet d'efficacité énergétique dans le secteur industriel, des incitatifs fiscaux pour les propriétaires de véhicules moins énergivores (moins de cinq litres aux 100 kilomètres), une modernisation du Code du bâtiment pour améliorer l'enveloppe thermique des maisons, un programme de toits verts et un programme d'inspection obligatoire des véhicules automobiles de plus de sept ans.

Le Devoir

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0688. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.